

CHALAISMag

EMBELLISSEMENT ET REDYNAMISATION
DU CENTRE-BOURG



Plan façades
Rénovation thermique



3 Editorial



4 Dossier



8 Travaux



9 Tribune libre



10 Actions sociales
Accueil Ukrainiens



12 Environnement



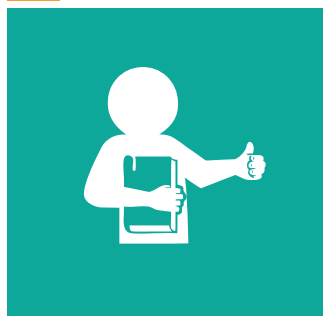
12 Commerce & artisanat



13 Jeunesse et vie scolaire



14 Vie municipale



16 Médiathèque



18 Actualités CdC LTD



19 Informations pratiques



20 Informations diverses



21 Vie associative

“ Nous sommes tous concernés par la crise de l'énergie à laquelle nous faisons face aujourd'hui.

Il nous faut autant que possible prendre la mesure de l'impact sur nos vies, sur notre pouvoir d'achat, mais aussi sur l'organisation des services publics.

Il nous faut aussi nous adapter à ce nouveau contexte qui risque de durer.

Économiser l'énergie, réduire la consommation est important à la fois collectivement pour éviter les risques de coupure et aussi tout simplement pour des questions budgétaires.

Au niveau municipal si la consommation était identique à celle des années passées, nos dépenses d'énergie pourraient tripler, voire quadrupler par rapport à l'année précédente.

Pour y faire face, nous renforçons les efforts pour éviter de trop chauffer les bâtiments et pour respecter les recommandations nationales.

Nous avons déjà pris des mesures, notamment en ce qui concerne l'éclairage public comme certains ont pu s'en apercevoir.

Nous allons aussi faire des économies en termes de décor pour Noël, seule une guirlande sur deux sera montée, un lampadaire sur deux sera décoré et un arbre sur deux sera illuminé.

En ce qui concerne les associations, qu'elles soient culturelles, sportives ou autres, nous leur avons demandé de contribuer à cet effort de sobriété énergétique.

La plupart, d'ailleurs, n'ont pas attendu et proposent de modifier leurs habitudes et d'être particulièrement attentifs à l'utilisation que cela soit du chauffage ou de l'éclairage.

Dès le début de notre mandat, nous avons, dans le cadre du Plan de relance, engagé des actions pour limiter dans un premier temps l'empreinte écologique de notre collectivité et en même temps réduire les consommations énergétiques.

C'est pour toutes ces raisons que nous avons engagé un programme de rénovation de la mairie et de la médiathèque.

Selon l'étude, cela permettrait d'atteindre une économie de l'ordre de 30 à 50 % en matière de coûts énergétiques.

Des investissements nécessaires qui ont trop tardé, et qui auraient certainement permis de faire d'énormes économies.

Dans ce contexte difficile et pertrubé, à l'approche des fêtes de Noël, nous n'allons pas tomber dans la sinistrose, les fêtes de fin d'année doivent malgré tout être un moment de magie et de gaieté.

La municipalité continue, sous une autre forme cette année, les cadeaux de Noël aux plus anciens de la commune. En partenariat avec les commerçants de Chalais, chacun recevra un bon d'achat qu'il pourra utiliser dans les commerces.

Chacun aura le choix d'acheter ce qui lui fait plaisir et ainsi obtenir une réduction du montant du chèque cadeau. L'opération aura en outre une autre vocation, celle de maintenir notre commerce local.

À l'approche de Noël mes pensées vont à vos familles, tous ceux qui vous sont chers, et que ces moments soient remplis de bonheur et de joie.

Le Maire, Joël Boniface

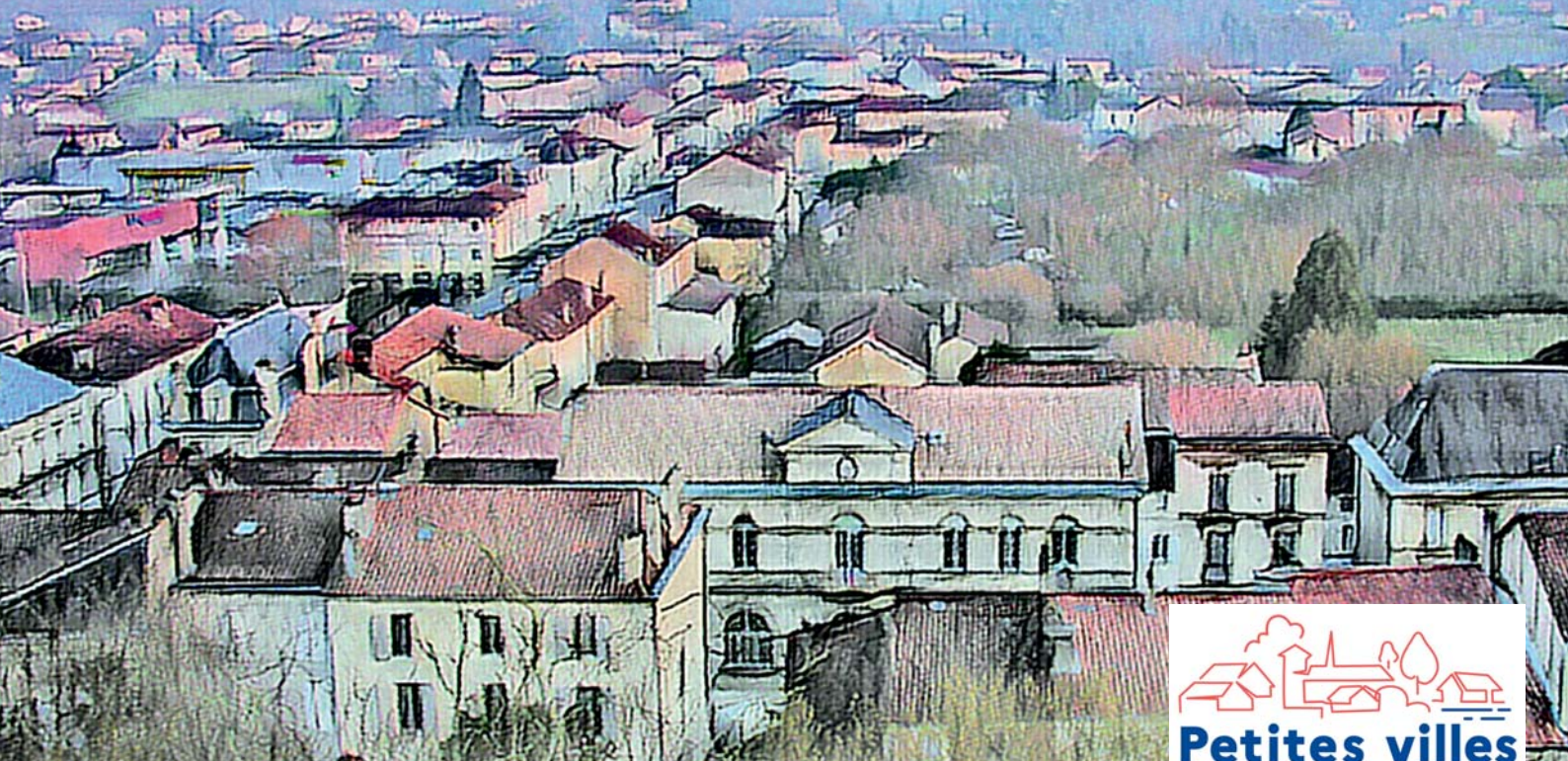
Le maire et les élus vous reçoivent à la mairie le samedi matin de 9 h à 12 h.

Nos permanences tiennent une place centrale dans le lien avec vous tous.

Pour nous rencontrer, rien de plus simple, sans rendez-vous ou sur rendez-vous par :

Tél. : 05 45 98 10 33 – Courriel : mairiechalais@orange.fr





La commune de Chalais a été choisie pour intégrer le programme national : « Petites villes de demain ».
Le point sur l'intérêt de ce dispositif et sur les mesures concrètes envisagées.

Quel est l'intérêt du programme « Petites villes de demain » ?

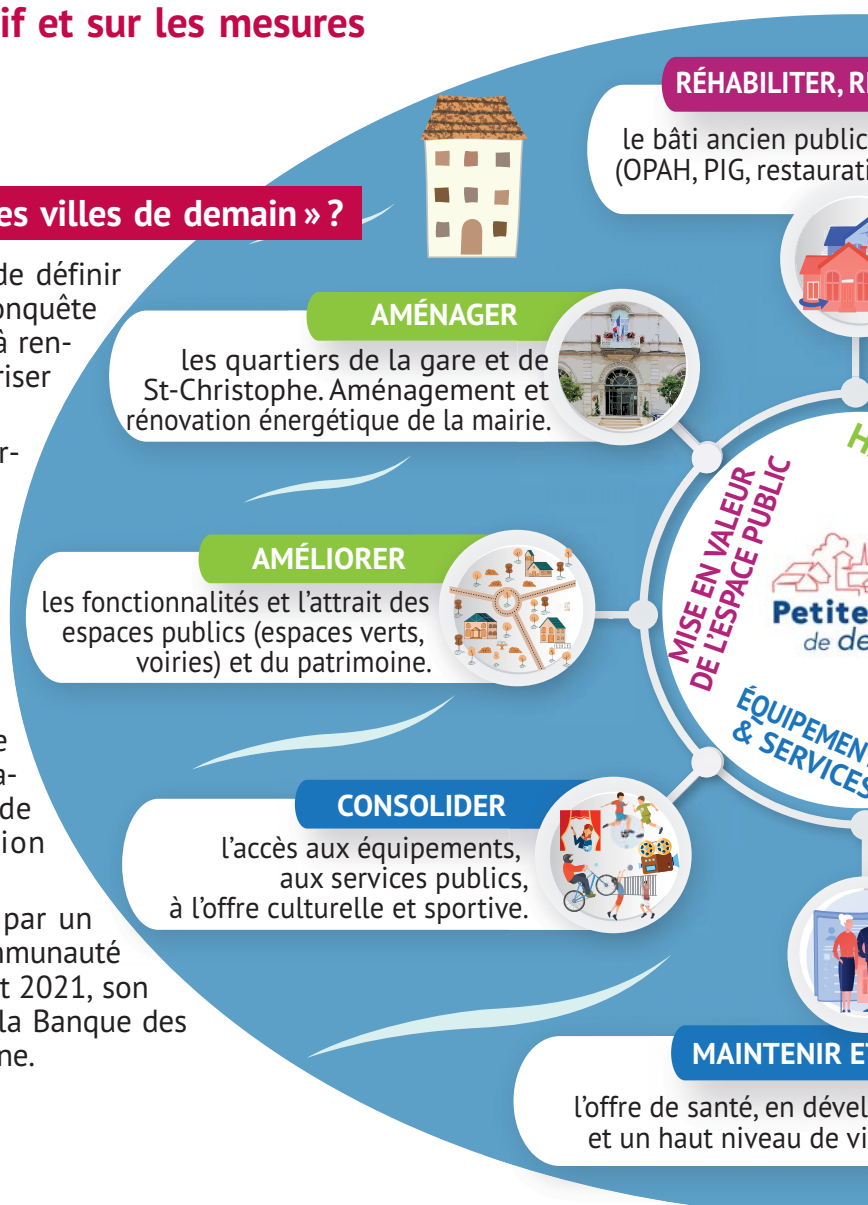
« Petites villes de demain » doit permettre de définir et de soutenir une stratégie d'ensemble de reconquête du centre-ville de Chalais. Le programme vise à renforcer l'attractivité des centres-bourgs, à valoriser leurs atouts.

Il apporte des moyens d'ingénierie (d'expertise) et financier.

Le programme « Petites villes de demain » doit permettre de répondre aux enjeux territoriaux spécifiques : déclin démographique, vieillissement de la population, vacance de logements et de commerces, bâtiments dégradés, accessibilité aux soins et aux services.

Il permet d'établir un projet de territoire et une stratégie d'intervention la plus efficace, matérialisés par la convention-cadre « Petites villes de demain » valant Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).

La commune de Chalais est accompagnée par un chef de projet, Ronan GAUDIN, recruté par la Communauté de communes Lavalette Tude Dronne le 16 août 2021, son poste est financé à 50 % par l'ANAH, 25 % par la Banque des territoires, 25 % par la CdC Lavalette Tude Dronne.



Le plan d'actions porte sur quatre axes

HABITAT

1

Améliorer l'attractivité des centres-bourgs par une politique de l'habitat ambitieuse.

ÉCONOMIE & COMMERCE

2

Promouvoir le développement économique et commercial des centres-bourgs.

ÉQUIPEMENTS & SERVICES

3

Maintenir et conforter l'accessibilité aux équipements et services du territoire.

MISE EN VALEUR DE L'ESPACE PUBLIC

4

Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine.

RESTRUCTURER

ou privé
ion des façades)



RETROUVER

un centre-bourg habité en accroissant l'offre de logements.



HABITAT

s villes
main

ÉCONOMIE & COMMERCE



ACCOMPAGNER, DÉVELOPPER

les commerces en favorisant des lieux d'accueil. Réinvestir la gare de Chalais.



RÉINTRODUIRE

des activités économiques au centre-bourg. Développer l'offre touristique.

T CONFORTER

oppant la télémedecine,
e des personnes âgées.

Interview de Ronan GAUDIN, chef de projet « Petites villes de demain »

« Expliquez-nous vos missions ?

Dans le cadre du dispositif « Petites villes de demain » les missions se définissent en trois étapes :

- **Identifier** les enjeux du territoire à travers la réalisation d'un diagnostic.
- **Définir** le projet de territoire des communes « Petites villes de demain » en concertation avec les partenaires territoriaux.
- **Mettre en place** les actions définies dans la convention-cadre valant ORT.

« À quoi va servir la convention-cadre valant Opération de revitalisation du territoire (ORT) ?

La convention-cadre « Petites villes de demain » valant ORT répertorie les actions qui devront être conduites pour mettre en œuvre le projet de territoire en agissant de manière multi sectorielle.

La convention d'ORT confère des nouveaux droits juridiques et fiscaux, notamment pour :

- **Renforcer l'attractivité commerciale** en centre-ville grâce à la mise en place d'une dispense d'autorisation d'exploitation commerciale et la possibilité de suspension au cas par cas de projets commerciaux périphériques.
- **Favoriser la réhabilitation de l'habitat** par l'accès prioritaire aux aides de l'Anah et l'éligibilité au Denormandie dans l'ancien*.
- **Faciliter les projets** à travers des dispositifs expérimentaux comme le permis d'innover ou le permis d'aménager multi-sites.
- **Mieux maîtriser le foncier**, notamment par le renforcement du droit de préemption urbain et du droit de préemption dans les locaux artisanaux.

« Concrètement où en est-on à Chalais ?

La commune de Chalais est au même point d'avancement que les autres communes « Petites villes de demain » (Aubeterre-sur-Dronne, Montmoreau, Saint-Séverin et Villebois-Lavalette).

La convention-cadre va être signée en début d'année 2023. Les actions matures seront lancées prochainement.

Nous travaillons également sur les actions en phase de projet : définitions des plans de financement, partenaires, calendrier...

* Le dispositif « Denormandie » est une aide fiscale accordée dans le cadre d'un investissement locatif. Il est destiné à encourager la rénovation dans l'ancien pour répondre aux besoins de logement des populations.

Plus concrètement, ce dispositif prend la forme d'une réduction d'impôt sur le revenu accordée aux particuliers achetant un logement vide à rénover dans certaines zones, pour le mettre ensuite en location.

“ À travers l’opération de revitalisation du territoire (ORT), « Petites villes de demain », Chalais met en place les actions à mener, en priorisant l’urgence pour un projet global de développement de la commune.

PLAN FAÇADES

Chalais possède un patrimoine architectural riche et il est important qu’il soit entretenu pour que la commune attire de nouveaux résidents et commerces.

La commune de Chalais met en œuvre un projet d’aide aux ravalements de façades d’immeubles privés nommé « Plan façades » qui va permettre d’accorder une aide financière aux propriétaires.

Les principaux objectifs sont d’améliorer le cadre de vie des citoyens et le paysage intérieur de la commune dans le cadre du programme « Petites villes de demain ».

Le règlement est en cours d’élaboration mais le **périmètre des immeubles concernés par ce dispo-**

sitif est déjà déterminé et concernera dans un premier temps les lieux suivants :

- À partir du collège situé 34 rte d’Angoulême
- Carrefour de la pharmacie
- Place de l’Hôtel de Ville
- Route de Barbezieux jusqu’au numéro 58 A (avant le rond-point du Fagnard)
- L’avenue de la Gare jusqu’au tunnel et au commencement de la rue J. Rémon
- Rue de la Tude

En fonction du nombre de demandes, le dispositif sera étendu à d’autres lieux non définis pour l’heure mais l’objectif reste à terme de prendre en compte tout le territoire communal.

Seules les constructions répondant à l’ensemble des critères ci-dessous pourront prétendre à la présente subvention :

- Le bâtiment doit avoir été construit avant 1970.
- Soit à usage principal d’habitat (individuel ou collectif).
- Dès lors qu’ils sont inclus dans la même opération de ravalement de façades que celui de

l’habitation pourront bénéficier de la subvention :

- Les garages, dépendances et annexes privés.
- Les éléments spécifiques attenants (ex : porcons, escaliers de jardin, muret de jardin, éléments traditionnels de ferronnerie, etc.).

Peuvent prétendre aux aides financières :

- Les personnes physiques ou morales occupant l’immeuble dont elles sont propriétaires ou usufruitières ou les personnes s’engageant à l’occuper ou à le louer à l’issue des travaux de ravalement.
- Les indivisaires d’un immeuble en copropriété.
- Les propriétaires bailleurs (à l’exception des

bailleurs sociaux) affectant leur habitation à la location.

- Les propriétaires de bâtiments commerciaux.
- Les locataires qui dûment mandatés par le propriétaire, réalisent les travaux à sa place.

Aucune condition de ressources du maître d’ouvrage des travaux n’est prise en considération pour l’attribution de la subvention.

Aides financières octroyées par la commune pour chaque projet :

- **Taux de subvention : 30 % de la somme engagée TTC.**
- **Plafond de subvention : 3 000 euros.**

Dans le cadre du développement économique, la commune accompagne les commerçants (propriétaires ou locataires) à hauteur de 30 % de la

somme engagée TTC, plafonné à 3 000 euros, pour la rénovation des devantures commerciales, dès la fin du premier trimestre 2023.

Dans le cadre de l’OPAH, en partenariat avec la Communauté de communes Lavalette Tude Dronne, une aide spécifique aux commerces de 15 % supplémentaire sera octroyée.

SOUTIEN DE L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

La commune s'est engagée à soutenir l'Association des commerçants et artisans **Phenix, l'« Asso' des pros de Chalais »** par une **aide au démarrage de 3 000 euros**.

Afin de favoriser les actions d'« Asso' des pros de Chalais », la commune subventionne à hauteur de 40 % chacune de ses actions dans la limite de 3 600 euros pour l'année 2022.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS : SKATEPARK ET PARCOURS DE SANTÉ

En 2019, le skatepark se trouvant rue Pascaud-Choqueur et appartenant à la Communauté de communes LTD a dû être démonté en raison de la dangerosité de certains modules. La CdC LTD a entretemps redonné la compétence des skateparks aux communes qui en disposent.

À la demande des élus du conseil municipal des jeunes réunis le 1^{er} octobre dernier et se faisant les porte-voix des jeunes de Chalais, un nouveau skatepark va être implanté en ce début d'année. Les pratiquants des différents sports de glisse vont pouvoir s'adonner à leur passion dans des conditions confortables !

Un coût total de 23 000 € avec une subvention de 7 500 € de la Communauté de communes.

La création d'un parcours de santé, initié également par le CMJ, est en cours de préparation.



CRÉATION D'UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES (MAM)

Dans le cadre du contrat de développement et de transition 2023-2025 du Pays Sud Charente, l'axe 2 « Accompagner et relever des différents défis économiques, sociaux et environnementaux », la requalification de la gare de Chalais est une priorité.

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) initiée par la CDC appuie aussi sur la nécessité de revitaliser ce quartier de la gare.

Ainsi dans le cadre de « Petites villes de demain », les élus ont priorisé cette action. La municipalité a acheté l'immeuble de l'ancien Hôtel de France.



Il était nécessaire de trouver un bâtiment adapté à l'aménagement d'une Maison d'assistantes maternelles pour accueillir des enfants. Ce bâtiment permettra, entre autres, de finaliser ce projet.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

De nombreux travaux sont prévus concernant la mairie et la médiathèque. Ils comprennent notamment l'isolation, le remplacement de fenêtres et un nouveau changement de mode de chauffage avec l'achat d'une chaudière biomasse.

Un réaménagement des locaux de la mairie sera effectué ainsi que l'installation d'un monte-charge. Un coût total de 600 000 € et la participation de l'État à hauteur de 172 000 € pour un début des travaux avant le 31 décembre 2022.

PLAN D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET EMBELLISSEMENT

Afin de définir une politique d'aménagement paysager pour l'ensemble de la commune, la mairie a fait appel aux services gratuits d'un paysagiste du CAUE 16 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement). La municipalité souhaite qu'une stratégie d'embellissement paysager soit définie en tenant compte des éléments naturels et de l'architecture existants et de créer un lien entre le centre ville et les extérieurs.

Dans le cadre des projets de la commune, il y a notamment le réaménagement de la plaine sportive sise route de Médillac avec un parcours de santé. Il serait donc nécessaire d'intégrer ces aménagements dans le projet environnemental de la commune.

De fait, il convient de réaliser une analyse de ce qui existe en l'état et d'établir un diagnostic pour créer le paysage de demain.



De nombreux travaux continuent d'être réalisés dans notre commune pour des besoins sécuritaires, esthétiques ou pour améliorer notre cadre de vie.



Trois nouveaux sanitaires publics



Chalais, particulièrement fréquentée lors du marché hebdomadaire et lors de nombreuses animations culturelles, artistiques et sportives, bénéficie désormais de trois nouveaux sanitaires publics, autonettoyants, gratuits et accessibles par les personnes à mobilité réduite, remplaçant les anciens. Ces derniers étaient en effet vétustes et inadaptés au public handicapé.

Deux blocs sanitaires ont été disposés dans des anciennes toilettes publiques, rue de la Tude et près du parc des Lutins.

Le troisième bloc a été délocalisé aux vieilles grilles, en contre-bas de la médiathèque, au cœur du marché hebdomadaire.

Ces nouveaux équipements participent à un meilleur accueil des visiteurs et à l'amélioration de l'hygiène sanitaire. Un investissement d'environ 100 000 € subventionné à 30 % par le département et 30 % de la part de l'État via la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux).



Des robots tonte pour entretenir le terrain de foot

Afin de libérer du temps aux agents communaux et pallier en partie au départ en retraite d'une agente technique, la municipalité a fait le choix de la tonte automatique : trois robots de tonte à guidage GPS ont été achetés pour la pelouse du stade municipal de football. D'une autonomie pour tondre 5 000 m², ils tondent en permanence selon les périodes. Une solution robotique d'un coût d'environ 23 000 €.



Stade de football

Comme prévu les tribunes du stade de football ont été complètement rénovées.

Un grand merci pour leur importante participation aux dirigeants et joueurs du club pour réaliser les peintures des gradins et des murs extérieurs ainsi que la pose des sièges.



Local ADMR

Depuis 2007, l'ADMR a demandé une extension de leurs locaux rue Pascaud-Choqueur.

En début d'année, avec l'ensemble du personnel technique, la municipalité a mis en œuvre l'aménagement d'un local qui était complètement délabré, soit la démolition d'une ancienne chambre froide, pose de portes d'accès, isolation et installation d'un WC, électricité, chauffage.





Parking école des 6 arbres

À la place d'une partie en friche, sans aucun entretien depuis plusieurs années, un ancien massif et un petit muret ont été supprimés, après l'empierrement de cette espace, la commune a réalisé six places de parking réservées au personnel enseignant. Cet aménagement permet de libérer de la place sur le parking de la salle Tati pour les parents d'élèves.



Rénovation de la glacière

Le projet a consisté en la rénovation et à la mise en valeur d'une ancienne glacière qui permettait, depuis le courant du XVII^e siècle, de stocker et conserver la glace de l'hiver pour permettre la conservation, voire la congélation des aliments.

Ce bâti, point remarquable et complémentaire à la visite du château de Chalais, a donc été joliment restauré et une plaque expliquant son histoire a été disposée en face de ce monument.



Nous remercions et saluons le bon travail de fabrication du socle supportant cette plaque élaboré par l'ADAPEI d'Yviers.

Le coût total de cette rénovation s'est élevé à 5 814,32 € H.T., avec les participations financières du Département de la Charente pour 1 162,86 € et de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Chalais pour 2 325,73 €.

(Voir l'article de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine du Pays de Chalais, p. 29.)

Tribune libre expression de la Majorité

Comme nous nous y étions engagés, la première année de notre mandat a été utilisée pour analyser l'état des lieux de la commune.

Avec une volonté d'impartialité, nous avons étudié la situation financière et réalisé un audit sur les bâtiments.

La prise en compte de chaque dossier a permis de mesurer les besoins et de prendre en compte les contraintes. Ce document est une base de travail indispensable et nécessaire.

Le temps passe vite et le temps d'une collectivité est très étrange entre la lourdeur administrative et la multitude de dossiers à gérer en parallèle. Il est donc essentiel de définir les besoins pour avoir une vision sur plusieurs années.

L'expertise de la situation financière et patrimoniale de la commune constitue un préalable sans lequel aucun projet ne saurait sérieusement être envisagé.

La rétrospective de l'audit financier pour la période de 2008 à 2019, met en évidence des dépenses en fonctionnement, notamment sur les postes de charges générales et de personnel exagérément trop élevées comparées aux strates des collectivités du même niveau.

Concernant les charges à caractère général, nous avons donc décidé une certaine rigueur budgétaire. Nous avons mis en place ce qui n'existait pas, bien que pourtant nécessaire à toute collectivité : des outils de gestion permettant un contrôle permanent

des coûts et consommation notamment en ce qui concerne les combustibles, l'eau et l'électricité.

Concernant le personnel, nous avons pris la décision de ne pas embaucher lors des départs en retraite. Pour compenser le manque de personnel, nous avons décidé de moderniser la commune pour compenser les heures de travail des agents manquants. L'acquisition de la balayeuse et des robots de tonte du terrain de football en sont des exemples. La contractualisation plus importante avec l'association Pass Sud Charente en est un autre.

S'il faut reconnaître que l'endettement de la commune est tout à fait conforme aux normes des collectivités, ainsi que l'excédent de trésorerie qui se monte à la somme de 1 million d'euros, on peut s'interroger sur le montant de l'imposition de la taxe du foncier bâti à Chalais. En effet, celui-ci est sur la période 2014-2019 le double de celui des communes environnantes.

Visiblement, l'équipe précédente semble avoir « fait les poches » des contribuables chalaisiens par une augmentation injustifiée de l'impôt, afin de s'octroyer un certain confort et pouvoir justifier d'une bonne gestion communale.

C'est la raison pour laquelle, conformément à nos engagements, nous baissions depuis notre arrivée, le taux sur le foncier bâti d'un point chaque année. Baisser l'imposition est une nécessité sans quoi la commune ne peut être attractive.



Achats de fioul et de granulés de bois

Le CCAS de Chalais propose et organise des commandes de fioul groupées, depuis 2020. Elle fait l'intermédiaire entre les habitants et les distributeurs de fioul domestique pour obtenir des prix de groupe et faire des économies.

Lorsque nous avons la quantité totale à commander, une consultation est faite auprès des quatre fournisseurs travaillant sur notre secteur et c'est la meilleure offre qui est retenue. De plus en plus de Chalaisiens profitent de ce service.

Ce service du CCAS a été élargi aux communes

environnantes, et propose désormais l'achat groupé de granulés de bois.

Prochaines dates du 1^{er} au 20 janvier 2023
du 1^{er} au 20 mars 2023

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à vous rapprocher des services de la Mairie.



Chèques-cadeaux seniors

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la commune de Chalais avait pour habitude d'offrir un colis gourmand aux Chalaisiens de plus de 65 ans.

Afin de soutenir le commerce local, la commune a décidé d'innover pour cette année 2022 et d'offrir un chèque-cadeau de 15 euros à dépenser exclusivement chez les commerçants et artisans de la commune.

➤ Qui peut en bénéficier ?

Toute personne qui :

- réside sur la commune ;
- a plus de 65 ans minimum dans l'année de distribution (du 1^{er} janvier au 31 décembre) ;
- est inscrit sur les listes électorales ;
- est nouveau résident, arrivé en cours d'année.

L'obligation d'inscription sur la liste électorale n'est pas exigée mais elle devra se faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie.

➤ Où dépenser le chèque-cadeau ?

Chez TOUS les commerçants de la ville partenaires (l'affiche sera apposée en vitrine). Pour une coupe de cheveux chez votre coiffeur ou un soin esthétique, une plante chez votre fleuriste ou vos pépiniéristes, des denrées alimentaires chez nos traiteurs et primeurs, le choix est large. La seule condition est de dépenser le montant du chèque-cadeau dans un commerce de la commune participant à l'opération.

Ce chèque est valable jusqu'au 31 janvier 2023.

CHÈQUE-CADEAU SÉNIOR

À l'occasion de Noël et des fêtes de fin d'année,
la commune de Chalais
a le plaisir de vous offrir ce chèque-cadeau.



Valable chez tous les commerçants et artisans chalaisiens jusqu'au 31 janvier 2023.





“ Un immense MERCI à tous les généreux donateurs : particuliers, associations et collectivités

Créée le 8 mars dernier, le comité de soutien à l'Ukraine a poursuivi son action solidaire en faveur des « réfugiés » mais aussi du peuple ukrainien. Fidèle à ses trois objectifs primordiaux, l'association a récolté de nombreux dons en nature acheminés vers La Couronne (ville jumelée à une ville d'Ukraine) d'où sont partis trois camions vers l'Ukraine.

La recherche d'hébergements et de familles d'accueil a permis de recevoir le 21 mars dernier quatre familles dont une maman et ses 11 enfants. Depuis deux familles sont reparties en Ukraine, la grande famille est restée sur notre territoire où les enfants sont scolarisés et une nouvelle famille est arrivée cet été hébergée dans une maison à Chalais.

La troisième mission et non des moindres était celle de la récolte de dons financiers : grâce à la générosité d'un grand nombre de personnes (particuliers, associations et collectivités), l'argent récolté a permis à notre comité de soutien d'apporter une contribution au financement des transports vers l'Ukraine, à l'achat de matériel, à l'aide aux familles accueillies mais aussi accueillantes avant que tous les dispositifs d'État ne soient mis en place.

Le comité de soutien soucieux d'agir concrètement et efficacement a proposé son aide pour effectuer les travaux de rénovation d'un logement appartenant à la commune de Chalais et destiné à accueillir des familles ukrainiennes. Les travaux notamment de peinture ont débuté mi-octobre sous l'œil avisé de Jean Paul Sylvain et ceci dans une ambiance studieuse mais très conviviale !

Face à cette formidable chaîne de solidarité qui s'est créée depuis mars 2022, **le comité de soutien à l'Ukraine tient à remercier sincèrement et très chaleureusement tous les généreux donateurs que ce soient les personnes individuelles et les associations pour les nombreux dons en nature et financiers ainsi que les municipalités de Chalais, Rioux-Martin et Saint-Quentin et le Crédit Agricole pour l'attribution de subventions ; un grand merci également aux Restos du Cœur et à Locobio pour l'aide alimentaire aux familles ukrainiennes.**

Face à cette terrible situation que vit le peuple ukrainien actuellement, le pays a besoin de dons ciblés (médicaments – matériel médical) aussi il est important de poursuivre la mobilisation solidaire soit en apportant ces dons chez Inna et Alain Richard à la graineterie à Chalais soit par une aide financière à déposer à la mairie de Chalais.



En cette période de fêtes de Noël et de Nouvel An, le comité de soutien formule des vœux de paix, de tolérance et de fraternité pour tous.

« En 2023, cultivons la Paix »

Le comité de soutien à l'Ukraine



“ La meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas.



Modification des horaires de l'éclairage public

Dans le cadre de l'effort demandé à chacun d'entre nous pour participer à l'économie d'énergies, l'éclairage public de rue a été modifié comme vous avez déjà pu le constater en partie.

Six bonnes raisons pour l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit :

1. Réaliser des économies budgétaires.

50 % de la consommation d'électricité de la commune est consacrée à l'éclairage public, ce qui représente un montant de 16 euros par habitant.

2. Limiter la consommation d'énergie et réaliser 40 à 75 % d'économies pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, les déchets toxiques et préserver les ressources naturelles.

3. Protéger la biodiversité en réduisant l'impact de l'éclairage sur la faune et la flore.

4. Garantir une meilleure qualité de nuit et protéger la santé humaine par l'alternance jour-nuit essentielle pour l'homme.

5. Préserver le ciel nocturne en diminuant le halo lumineux entourant les villes et permettant l'observation du ciel.

6. Pour respecter la loi et diminuer la pollution lumineuse.

L'extinction de l'éclairage s'effectue à 23 h 30 jusqu'à 6 h 30 du matin sauf pour les quatre avenues principales prévues de 1 h à 6 h 30.



Décorations de Noël : nombre de guirlandes divisé par deux

Trouver un équilibre entre un Noël féérique et un Noël sobre en énergie n'est pas si facile et renoncer complètement aux illuminations de fin d'année serait décevant pour certains d'entre vous.

C'est pourquoi la municipalité a décidé de diviser par deux le nombre de guirlandes et de limiter la durée d'illumination.

Commerce et artisanat



Ils se sont installés à Chalais



AT'IMMO space est un espace de coworking.

Le *coworking*, ou cotravail, est une méthode d'organisation du travail qui regroupe un espace de travail partagé et un réseau de travailleurs pratiquant l'échange et l'ouverture.

Cela permet de travailler sans s'isoler dans un espace commun adapté et qui bénéficie d'une bonne connexion internet.

Ce local se situe au **1 rue de Barbezieux**, d'une superficie de 70 m² il peut accueillir aisément 12 personnes.

L'espace accueille également les réunions et groupes en location totale de la salle.



Besoin de matériel professionnel pour des travaux spécifiques ?

Envie de bricolage mais vous n'avez pas les outils ?

MSLOC' est une entreprise de location de matériel pour les professionnels et particuliers avec possibilité de livraison à domicile et sur les chantiers.

Ce local se situe dans la zone commerciale d'Intermarché (ancienne pizzeria), rue de la Tude.



Votre partenaire charentais pour renover vos supports.

Spécialiste du décapage de surface par aérogommage

L'aérogommage est utilisé couramment sur bois, pierre, béton, métal, terre cuite.

Jérôme Dupas vous propose des prestations de qualité en matière de nettoyage et décapage de surface.

19 chemin de l'Houme



“ Le CMJ se réunit une fois par mois pour échanger, proposer et organiser les projets (Skatepark, Parcours de santé, Terra Aventura).
Ils participent à la vie locale avec les adultes en partageant des événements particuliers (cérémonies, fêtes, forum des associations)

➤ Le 23 juillet deux membres du CMJ ont participé à une célébration de mariage.

➤ Le CMJ a participé au forum des associations le 28 août. Ils ont été chargés d'organiser le lancement des festivités. Pour cela ils ont fait appel aux majorettes de Saint-Aigulin. Toujours prêts et volontaires, ils n'ont pas hésité à aider le Centre socioculturel Envol au bon déroulement des repas.

➤ Vu le succès de la gratiféria du mois de mai, le CMJ a décidé de réorganiser une «gratiféria d'automne», sous les mêmes principes que celle du printemps.

➤ Participation à la cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918 le 11 novembre.

➤ Participation au Téléthon et au marché de Noël les 4 et 5 décembre.

➤ Participation à la cérémonie des vœux du maire qui aura lieu le vendredi 6 janvier 2023 à 19 heures à la salle des fêtes.



École Castel-Marie

Depuis cette rentrée, l'équipe enseignante de l'école Castel-Marie a le plaisir de reprendre ses activités extérieures à la découverte de notre territoire proche pour le plus grand bonheur des enfants et de l'équipe.

Découverte du patrimoine, classe dehors avec le jardin pédagogique, activités au parc des lutins, jeux de piste dans la ville, sorties au marché, médiathèque, sport en plein air et en salle omnisports, spectacle autour des contes et légendes, thème de l'année, viennent enrichir nos projets pédagogiques.

Les deux associations OGEC et APEL participent au dynamisme de l'école en organisant différentes opérations : Marché de Noël, Téléthon, vente de jus de pomme, vente de chocolats...



École des Six Arbres

Une année sous le signe de la musique !

Pour la première année, l'école élémentaire « les 6 arbres » a voulu initier ses élèves aux percussions. Johann Succingeas, de l'école départementale de musique, est intervenu dans toutes les classes pour leur faire découvrir et leur permettre de jouer à différents instruments : l'agogo, le tambourine, le chocahlo...

Ce travail a abouti à un chant'école ponctué de percussions qui a ravi petits et grands !

Les élèves de CM2 ont aussi découvert les planches avec Cléo T, artiste avec laquelle ils sont montés sur scène à la NEF pour interpréter la chanson qu'ils avaient écrite, lors d'une représentation unique du spectacle « ALICE » du théâtre de poche d'Angoulême.





Clôture du symposium

Ce projet ambitieux, parce qu'il n'existait pas d'équivalent en Sud-Charente, n'a pas seulement été l'occasion de promouvoir l'artisanat, il a permis à des demandeurs d'emploi, dans le cadre du dispositif [Re]connaissances et de l'action « Bouger et s'investir en Sud-Charente », de s'engager pendant plus d'un an dans l'organisation d'un événement, accompagnés par l'AAISC.

Il a contribué à l'animation de Chalais durant trois jours, et, par le talent de tous ces artisans, le symposium a constitué un centre d'intérêt propice à faire connaître les charmes de notre commune.

Ces artisans nous ont laissé des œuvres qui toutes expriment leur amour du travail bien fait. Ils nous ont fait partager leur satisfaction et leur épanouissement à exercer une activité qui a du sens, et ont peut-être ainsi fait naître des vocations.

La participation active des Chalaisiens à la préparation du symposium a constitué les prémices du succès de cette manifestation. Qu'il s'agisse des associations, du personnel communal : tous ont proposé leur concours avec générosité et spontanéité. La participation s'est même élargie au territoire Sud-Charente.

La municipalité de Chalais, en collaboration avec l'AAISC, a souhaité inviter et remercier tous les participants à cette magnifique manifestation qui a su fédérer les personnes de tout âge et de tout horizon.

Environ 150 personnes se sont retrouvées le vendredi 23 septembre à l'espace Arc-en-Ciel pour la projection des vidéos réalisées et la remise d'un album souvenir de cet événement.

Ce moment de convivialité s'est clôturé à la salle des fêtes par un buffet dînatoire offert par la municipalité.



Journée de cohésion élus et employés municipaux



Une nouvelle journée de cohésion s'est déroulée le jeudi 29 septembre. L'organisation de cette journée a été confiée cette année aux services techniques en ce qui concerne le déjeuner et les activités physiques de l'après-midi.

Cette journée a débuté par une réunion de travail avec tout le personnel et les élus suivie par un repas du midi au restaurant « Chez Poirier » à Bardenac.

Deux activités étaient proposées pour l'après-midi : karting au circuit de Haute-Saintonge à La Genétouze ou visite du château de Chalais.

Deux bénévoles de l'Association pour la sauvegarde du patrimoine du pays de Chalais, Marie-Claire Vrillaud, accompagnée de Michelle Rabouté, nous ont raconté l'histoire du château depuis Talleyrand jusqu'à son propriétaire Yves Lecoq, également présent cette journée. Une visite très agréable et instructive qui nous a permis de découvrir les salles entièrement meublées. Un grand merci à Marie-Claire et Michelle pour leur accueil chaleureux et leur savoir transmis avec enthousiasme.





Octobre rose un mois pour rappeler l'importance du dépistage

Pour la seconde fois, Chalais a été partenaire de l'opération Octobre rose afin de sensibiliser la population au cancer du sein et récolter des fonds au profit de la recherche.

Un véritable succès pour la randonnée du 9 octobre qui a accueilli plus de 350 participants.

En complément, la commune de Chalais a choisi de marquer symboliquement son engagement par l'implantation sur plusieurs endroits de la commune de rubans métalliques offerts par l'atelier ferronnerie de l'Esat d'Yviers.

Nous tenons à remercier l'ensemble des commerçants, des associations, et des bénévoles, mais surtout un grand MERCI à tous les participants pour leurs généreux dons !



Commémoration Armistice de 1918

Le vendredi 11 novembre, la Fédération Nationale des Combattants républicains section de Chalais, les gendarmes, les pompiers, les élus, le conseil municipal des jeunes et les Chalaisiens étaient présents en nombre pour participer au devoir de mémoire de la fin du conflit de la Première Guerre mondiale.

Les jeunes du CMJ ont déposé une gerbe à chaque monument aux morts : Sainte-Marie, Saint-Christophe et Chalais et lu le message du ministre des Armées.

Un vin d'honneur offert par la municipalité a ensuite été servi à la mairie.



Marché des Producteurs

Organisé par la municipalité en août, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, le Marché des Producteurs de Pays a connu un très joli succès.

Avec l'accompagnement musical assuré par Denis Aguera, ce sont plus de 150 visiteurs, touristes et population locale, qui se sont retrouvés autour d'une table pour savourer les produits frais et locaux !



Le Maire
et les élus du Conseil municipal
vous invitent



le **vendredi 6 janvier à 19 heures**

pour la présentation des vœux, suivi du verre de l'amitié
à la salle des fêtes

Venez nombreux partager ce moment de convivialité.

Réforme des actes de publicité entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2022

L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 modifie les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités territoriales.

Depuis le 1^{er} juillet 2022 :

1. L'obligation tenant à l'affichage ou à la publication des actes réglementaires (délibérations et arrêtés réglementaires) sur papier est supprimée. La publicité de ces actes par voie électronique devient la formalité obligatoire.

2. L'obligation de concevoir un compte rendu de séance est supprimée dans un souci de simplification dans la mesure où il tend à se confondre avec le procès-verbal.

Désormais, dans le délai d'une semaine à compter de l'examen des délibérations par le conseil municipal, l'affichage à la mairie d'une liste des délibérations examinées en séance se substitue au compte rendu de séance. Cette liste, qui comporte a minima la date de la séance et la mention de l'objet de l'ensemble des délibérations approuvées ou refusées par l'organe délibérant, est également mise en ligne sur le site internet de la commune.

Le procès verbal de séance des assemblées délibérantes est érigé en formalité obligatoire.

Ce document doit être publié dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté par le conseil municipal.

La publication se fera sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune (www.chalais.net).

Un exemplaire papier peut être consultable par le public sur demande.



“ Tout au long de l'année, la médiathèque propose des animations gratuites, à destination de tous les publics. Encore cette année, nous avons eu une riche programmation avec des ateliers, des expositions, des conférences, des récits musicaux, le festival « Au fil du Conte » en partenariat avec le Service départemental de la lecture de Charente. Le nombre de lecteurs augmente : **131 inscriptions au cours de cette année !**

TOUS LES VENDREDIS L'ATELIER « CUP OF TEA »



Le nombre de participant.e.s augmentant chaque année deux groupes se sont créés cette année : les vendredis de 16 h 45 à 18 h et de 15 h 30 à 16 h 30. À l'aide de jeux, Robin anime des séances ludiques qui permettent de pratiquer la langue anglaise. Séances ouvertes à tout âge, elles sont adaptées selon les demandes.

« APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ », à tout âge et à toutes sortes de jeux

En partenariat avec le Centre socioculturel Envol, L'Oïson, Le Griffon Bleu.

Venez partager un moment convivial. Les animateurs vous conseillent dans le choix des jeux et vous en expliquent les règles. Une animation intergénérationnelle où les enfants viennent avec les parents et grands parents.



Le saviez-vous ?

Le portage de livres continue !



Tous les 2^e et 4^e mercredis de chaque mois.

Afin d'assurer à tous la possibilité d'accéder à la lecture, deux bénévoles de la médiathèque font une tournée de distribution/récupération des ouvrages au domicile des bénéficiaires. Ce service est proposé gratuitement aux habitants de la commune.

Renseignements : médiathèque
05 45 98 67 00 ou encore par mail
mediathequechalais16@wanadoo.fr.

Club Lecture : encore plus de personnes !



Les lecteurs se rencontrent autour de leurs goûts communs ou de découvertes littéraires. Cela permet d'échanger, de partager les coups de cœur, voire de changer les habitudes de lecture et de sortir des univers habituels. Ces rencontres ont lieu le dernier mercredi du mois ! Venez nous rejoindre !

Accueils des écoles primaires et maternelles : visite découverte des lieux, recherche documentaire, lecture-plaisir, écoute d'histoires offertes.

Ça s'est passé à la médiathèque

Patricia Cornelis sophrologue « Bulle de Souffle » est venue animer un « Café parents » le 26 mars.



Lecteurs ou non lecteurs, n'hésitez pas à venir découvrir une des œuvres du 1^{er} Symposium de l'artisanat du Sud-Charente : le Faune (créature légendaire de la mythologie romaine). Un immense merci aux artistes !



Mortelle Adèle était à l'honneur ! En partenariat avec le Centre Socio-culturel Envol, création d'un jeu de piste à la découverte de cette petite fille au fort caractère et à l'humour noir, le 20 avril.



Atelier scrapbooking animé par Marie-Jo Lantam et Patricia Burdon, le 30 avril.



« Du Blues au Hip-hop, il n'y a qu'un pas ? Revenir sur ses pas pour mieux se situer » avec Axel Rasoanaivo, musicien, bassiste, guitariste et compositeur, le 14 mai.



« Entrez dans la poésie de Prévert », des lectures ponctuées de musique live avec Jean-Pierre Menard et Denis Aguera, le 21 mai.



Jean-François Champollion et Toutankhamon à l'honneur. Cet été, deux conférences avec Catherine Chade-faud-Dubois, agrégée d'Histoire et spécialiste de l'Histoire de l'Antiquité. Un magnifique voyage qui a passionné un auditoire nombreux !



Parcours d'initiation à l'informatique pour découvrir les bases de l'informatique. Six ateliers, du 8 septembre au 13 octobre, animés par Alexandre Perrin du SDL de la Charente.



En octobre, notre festival **« Au Fil du Conte »** a enchanté une cinquantaine de spectateurs.



Viens créer ton hologramme ! Apprendre comment créer un écran de projection holographique pour téléphone ou pour tablette avec Alexandre Perrin le 19 octobre.



Viens créer ta bande dessinée sur ordinateur ! Ces deux ateliers (26 et 27 octobre) ont eu un franc succès avec une vingtaine de participants ! Les enfants et adolescents sont repartis ravis de leur après-midi.

Toutes nos animations sont sur [PanneauPocket](#) et sur notre portail [lesmediatheques.ccltd.fr](#)

Nous remercions tous nos partenaires : SDL, CSC Envol, l'Oison, Mme Chade-faud-Dubois, la CDC Lavalette Tude Dronne, les artisans du centre des Métiers d'Art, les bénévoles pour leur soutien tout au long de cette année.

La lecture est un plaisir qui se découvre tôt et se cultive longtemps. Vive la CULTURE pour TOUS !

Création d'une antenne de la maison de santé de Montmoreau auprès de la maison de santé de Chalais

Après de nombreux échanges avec les médecins de la maison de santé de Montmoreau et les médecins actuellement installés dans les locaux de la maison de santé de Chalais, il a été convenu de créer une antenne de la maison de santé de Montmoreau à Chalais et une mise en réseau de ces deux structures. Ce projet permettra à l'ensemble des médecins de travailler sur les mêmes supports métiers et complètera l'équipe actuelle de Chalais avec deux médecins supplémentaires.



De nouveaux médecins devant être recrutés, la Communauté de communes va solliciter un prestataire jouissant d'une excellente réputation dans la lutte contre les déserts médicaux et travaillant avec de nombreuses collectivités territoriales. Cette plate-forme s'engage à trouver des médecins généralistes sous une durée de 18 mois.

Création d'un pôle éducatif

L'école élémentaire de Chalais devenant vétuste et ne disposant pas de cuisine ni de réfectoire, la Communauté de communes souhaite mettre en place un pôle éducatif sur la commune de Chalais.

Une étude de faisabilité technique et de programmation est en cours, afin de déterminer le lieu idéal pour ce projet.

Mutualisation des médiathèques

À partir du 1^{er} janvier 2023, l'abonnement sera mutualisé entre les médiathèques municipales de Chalais, Montmoreau et la médiathèque communautaire de Villebois-Lavalette : une carte d'adhésion vous permettra d'accéder aux ouvrages des trois structures. Vous aurez également la possibilité de réserver un ouvrage d'un autre site via le catalogue en ligne lesmediatheques.ccltd.fr et de rendre un ouvrage dans n'importe laquelle des trois médiathèques.

Les tarifs seront harmonisés :

- 8 € par personne
- 13 € pour les familles
- Gratuit pour les moins de 18 ans, les écoles, associations et mairies

Soutien aux commerces et entrepreneurs

➤ **Attribution d'un co-financement de 4 000 € au programme annuel d'animation de l'association Phénix.**

Les premiers bénéfices de l'association sont déjà probants : les entrepreneurs locaux se connaissent mieux, développent de l'entraide et des projets communs d'animation.

Les habitants disposent de temps festifs (concerts, marché de Noël) ou de santé publique (marche octobre Rose) pour venir à Chalais, profiter des animations et faire leur achat en local.

➤ **Participation à diverses rencontres pour faire se rencontrer les collégiens et les entreprises (Comité Local Écoles Entreprises)**

Le collège de Chalais et des entreprises du chalaisien ont favorisé (dans le cadre de ce CLEE) des discussions entre jeunes et entrepreneurs pour découvrir des métiers.

Les professeurs ont visité des entreprises locales pour mieux appréhender les perspectives de devenir professionnels de jeunes sur le territoire.

La CdC LTD est allée à la rencontre d'entrepreneurs et a identifié, celles et ceux ouverts à l'accueil de jeunes du territoire (collégiens, apprentis, job d'été, alternance...). La liste reste cependant restreinte à ce jour et donc ne demande qu'à s'étoffer pour favoriser la transmission des savoir-faire et les emplois de demain. Entrepreneurs, n'hésitez pas à vous manifester (contact Service Économie LTD).

➤ **Relais auprès des entreprises de diverses informations** pour soutenir les artisans commerçants à mieux maîtriser le numérique (formations avec la Fabrik et ses partenaires), les inviter à participer à des concours pour la réduction des déchets, pour participer à la filière bois et aussi à préciser leur besoin en compétences numériques permettant d'interroger l'évolution de l'École du Numérique du territoire (basée à Aubeterre : la rural web factory) ainsi qu'à bénéficier de sessions d'information sur la montée en compétence.

➤ **Contribution au renforcement de la défense incendie de la zone d'activités économique la Motte** qui profite aux entreprises du site dont en particulier l'entreprise ICT, entreprise de fabrication de mobilier pour les entreprises et collectivités.



**Entre internet et vous,
la connexion ne passe
toujours pas...**



**Avant d'en arriver là,
on va où ?**



**France
services**

France services :
pour vos démarches administratives
et besoins numériques du quotidien

2 rue J. Rémon – 16210 CHALAIS
(face à la gare)

☎ **05 45 98 59 51**

🕒 **Horaires d'ouverture**
Lundi, mardi, mercredi et jeudi :
9 h-12 h 30 / 13 h 30-17 h
Vendredi : 9 h-12 h 30



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
France
services



**- Se connaître pour rester en forme -
FAITES LE POINT !**

En téléchargeant gratuitement
l'application Icope Monitor
sur votre téléphone ou tablette



Ou en répondant à cette question : Des signes vous alertent ?

- ☐ Perte de poids involontaire
- ☐ Fatigue plus importante
- ☐ Ralentissement de la vitesse de marche
- ☐ Perte de force musculaire
- ☐ Baisse auditive et/ou visuelle
- ☐ Oublis, baisse de la mémoire
- ☐ Baisse de motivation

Pour en savoir plus



**Possibilité de bénéficier d'une consultation infirmière
gratuite à votre domicile**
Plan de prévention PERSONNALISE – Coaching assuré

Renseignements complémentaires
auprès du Dispositif d'Appui à la Coordination de Charente DAC-PTA16
par mail contact@pta16.fr ou au 0809 109 109 – appel gratuit



**PRÉSENCE
VERTE
CHARENTE**
Services à la personne
sur tout le département de la Charente

**Ensemble,
améliorons
votre quotidien !**

**LIVRAISON de REPAS
à DOMICILE**

Nous vous proposons un choix de menus variés
et à votre goût !

Vos repas sont livrés chez vous, prêts à être réchauffés,
pour une consommation 7 jours sur 7.

Nos plats s'adaptent à votre régime alimentaire et à votre
mode de vie : sans sel, hyperprotéique, texture tendre, ...

Au menu, tous les jours :

- 1 poisson, 1 viande rouge, 1 viande blanche ou 1 volaille
- Des repas adaptés aux régimes
- Un choix à la carte comme au restaurant
(choisissez votre entrée, votre plat & votre dessert)
- Une gamme «gastronomique» avec un menu gourmet

JARDINAGE

*Nous intervenons avec
notre propre matériel*

- tonte
- débroussaillage
- désherbage
- taille de haies & d'arbustes
- arrosage
- plantations...



*Contrat d'entretien à l'année
ou prestations ponctuelles*

BRICOLAGE

- ponçage,
- peinture de volets,
- changement de robinet et de joints sanitaires,
- installation et fixation de petits équipements
de rangement,
- peintures intérieures & extérieures...



Devis gratuit
05 45 97 81 30



www.presencevertetcharente.fr

Gendarmerie

L'Adjudant-Chef Mehaye Olivier, est depuis le 5 août 2022, le nouveau Commandant de la Communauté de Brigades de Chalais, il succède au Major PINEAU Joël. Âgé de 54 ans, ce père de trois enfants, était affecté auparavant à la Trinité en Martinique.

Il est secondé dans ses missions par l'Adjudant-Chef LEGERON Stéphane, commandant la brigade de proximité de Chalais depuis le 1^{er} août 2022. Il ne débarque pas en territoire inconnu, puisqu'il était en poste jusqu'au 31 juillet 2022 à la gendarmerie de Villebois-Lavalette.

L'effectif de la communauté de brigades est complété par l'arrivée début août 2022, du gendarme BROUILLET Alexandre, en provenance de la brigade de Blanzac. Ce Charentais d'origine est basé à la gendarmerie de Montmoreau.



De gauche à droite : l'Adjudant-Chef LEGERON Stéphane, l'Adjudant-Chef MEHAYE Olivier et le Gendarme BROUILLET Alexandre.

Accueil mission évangélique

Chaque été, des missions évangéliques de gens du voyage (entre 50 et 150 caravanes) se déplacent semaine après semaine, de site en site.

Les gens du voyage sont confrontés au manque de terrain dédié malgré une obligation légale. La mission a souhaité s'installer à Chalais. La commune de Chalais a préféré mettre à disposition le terrain du jumping pour assurer cet accueil et éviter des installations sauvages.

Le 14 août, une centaine de caravanes se sont installées sur le terrain du jumping et ont quitté le site le 28 août. Chaque mission évangélique accueillie est placée sous la responsabilité d'un ou plusieurs pasteurs qui gèrent la vie du groupe, et qui sont les interlocuteurs de la commune, de la Préfecture et de la gendarmerie pour s'assurer que l'accueil de la mission évangélique se passe au mieux.

La commune n'ayant pas la compétence de l'accueil des gens du voyage, l'installation a été encadrée par une convention d'occupation, signée entre la Communauté de communes Lavalette Tude Dronne et les responsables de la mission.

Dans un *esprit d'ouverture et de partage*, la mission a invité la population chalaisienne à se joindre à elle sous le chapiteau. Chants, musique traditionnelle ont été l'occasion de découvrir leur culture.

MERCI AUX SAPEURS-POMPIERS

Après un nouvel épisode caniculaire et particulièrement sec cet été, les sapeurs-pompiers ont connu une sollicitation tout à fait exceptionnelle.

La municipalité tient à remercier chaleureusement les sapeurs-pompiers pour leurs actions au quotidien sur le terrain.

Soulignons une nouvelle fois la grande efficacité dont ils ont fait preuve et leur dévouement.



Une délégation du centre de secours lors de la cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918 le 11 novembre.



« Les Amis de la Résidence Talleyrand »

L'association « Les Amis de la Résidence Talleyrand » profite de ce bulletin pour vous informer des actions menées tout au long de cette année 2022. Malgré des conditions sanitaires encore difficiles, nous avons essayé de proposer des animations diverses et variées, toujours en étroite collaboration avec la direction de l'Ehpad.

Les sorties à proximité de l'Ehpad ont été privilégiées. Une mutualisation des salles de cinéma entre La Roche-Chalais, Montmoreau et Chalais a permis d'organiser des séances en après-midi. Les résidents de plusieurs Ehpad ont été heureux d'échanger entre eux, et pour certains, de retrouver des gens connus. Un grand merci à tous ceux qui ont accepté de visionner les films adaptés.

Des repas hors de leur lieu de résidence ont pu être organisés dans un restaurant local. Ces moments restent très appréciés. Ils peuvent partager en toute convivialité des plats traditionnels et prendre le temps de les déguster en mélangeant anecdotes et souvenirs. Ils ont pu aussi rencontrer des personnes de l'extérieur.

L'animatrice a initié plusieurs animations. Des talmeliers sont venus avec leur four et un atelier boulangerie (de la conception de la pâte à la cuisson) a ravi les résidents. Quand on sait l'importance de cet aliment pour nos aînés... Cette journée a été fort appréciée et que de souvenirs ont ressurgi. Des ateliers de médiation animale (chien, poneys...) permettent de retrouver des sensations oubliées. Tout de suite les visages s'illuminent.

La pandémie et la canicule n'ont pas épargné notre région, mais l'ouverture sur le monde extérieur reste une de nos priorités. Tous les ans un marché de Noël est organisé et ce sont les résidents qui vous invitent au sein de leur nouveau lieu de vie. Ils vous proposent les créations réalisées durant les ateliers proposés au sein de l'Ehpad par l'animatrice. Vous avez été nombreux à leur rendre une visite fortement appréciée.

Toutes ces activités ne pourraient se dérouler sans votre soutien. Un grand merci aux collectivités qui chaque année nous gratifient d'une aide pécuniaire « au combien importante et vitale ». Un grand merci aussi à la direction de l'Ehpad qui a toujours soutenu notre action.

Merci à toutes les familles qui par leur présence aux « goûters des familles », ont contribué à la réussite de la tombola de l'association. Ces goûters n'avaient pas pu être organisés depuis 2019. Nous garderons en mémoire les nombreux sourires, les chants partagés. Pour les plus alertes, ils n'ont pas hésité à initier les plus jeunes au « Charleston ».

Pour finir nous devons adresser notre vive reconnaissance à une association chalaisienne. En effet, chaque année, l'association « Anim's » en partenariat avec l'association du patrimoine organise son « salon du livre » à la salle des fêtes de Chalais. Dans le cadre de cette festivité, une vente de livres anciens à des prix défiant toute concurrence est proposée aux nombreux visiteurs. L'intégralité de la recette est reversée à une association caritative. Pour 2022, c'est notre association qui a été choisie. Belle reconnaissance pour nos aînés qui restent la mémoire de nos territoires, et sincèrement mille merci à « Anim's »



Si certains veulent nous rejoindre c'est avec grand plaisir que nous les accueillerons. La dépendance est insidieuse et surgit dans notre vie sans prévenir, nous obligeant à changer radicalement nos habitudes et coutumes. Aussi continuons à donner un peu de chaleur et d'humanité dans ces hébergements.

Il ne reste plus qu'à vous souhaiter, au nom de tout le comité d'organisation, de très bonnes fêtes de fin d'année et que la vie associative puisse perdurer pour de nombreuses années.

Le Comité Directeur de l'Association

Association Les amis de la résidence Talleyrand,
1 rue du Château 16210 CHALAIS
lesamisdelaresidencetalleyrand@gmail.com

« Échanges – Loisirs – Bien-être »

Créée le 2 mai 2015, cette association a pour but de lutter contre l'isolement des personnes seules, âgées et retraitées.

Nous nous réunissons tous les samedis après-midi de 14 h à 17 h 30 au Centre socioculturel Envol, 7 rue Pascaud Choqueur.

Les activités sont diverses : tricot, créations de sacs, layettes, bonnets, écharpes et autres, ainsi que différents jeux de société, belote, etc.). Un goûter est offert à 16 h 30. Nos activités stoppées par les problèmes sanitaires (Covid) ont repris dans le courant 2022 avec des « Portes ouvertes » le 28 mai 2022 à la salle des fêtes.

Notre association solidaire et sociale offre à différents organismes de la layette, ainsi que divers dons (Téléthon, Ukraine, cancer et autres cas).

Pour l'année 2023 sont prévues : deux « Portes ouvertes », activités pour enfants de 6 à 11 ans, concert et participation à différentes manifestations.

Un service de mobilité est assuré pour les personnes ne pouvant pas se déplacer par des membres de l'association.

Convivialité et amitiés sont les fruits de ces rencontres.

À vous tous, l'association vous présente ses meilleurs vœux et santé pour 2023.

La présidente, Jacqueline Bourrinet.

Pourquoi une pépinière associative ?

La pépinière vise à développer la coopération, la mutualisation, les échanges avec et entre les associations locales, à accompagner et soutenir les associations dans leurs projets et les évolutions sociétales, à promouvoir l'engagement (associatif).

Les services aux associations

Un accompagnement des associations dans leurs projets Les domaines sur lesquels nous pouvons vous accompagner sont nombreux : ➤ Méthodologie de projets ➤ Recherche de financements ➤ Communication ➤ Aspects budgétaires et juridiques...	Des ateliers échanges et informations autour de la communication Des ateliers ayant pour thèmes les réseaux sociaux et la conception d'outils (affiches, flyers, dépliants...) seront organisés au sein du territoire Lavalette Tude Dronne en lien avec La Fabrik. Ces ateliers nécessitent une adhésion à l'ENSC. Ils ont pour objectifs le partage et la mutualisation des expériences, l'amélioration des pratiques et la transmission des savoirs. Contactez : amandine.cochard@numeriquesudcharente.com ou 07 67 58 02 41	Prêt de matériel numérique ou de tivolis pour événement extérieur ➤ Vous avez un besoin ponctuel de matériel informatique ou numérique ? Contactez l'ENSC : contact@numeriquesudcharente.com ou 05 45 97 82 03 ➤ Vous organisez un événement extérieur et souhaitez emprunter des tivolis de 9 ou 12 m² ? Contactez le Centre Socioculturel ENVOL.
Une coopérative services civiques pour soutenir la mise en place ou le développement d'une action par les associations porteuses d'un projet Nous expérimentons une coopérative de jeunes en services civiques avec l'idée que chaque jeune intervienne sur des missions auprès d'associations ayant un projet de création ou de développement d'une action. La mise à disposition du jeune auprès de l'association intéressée est gratuite durant la mission et une convention est établie concernant les conditions d'accueil (co-tutorat, accompagnement...) ➤ Votre association est intéressée et désire plus d'informations ? Contactez le Centre Socioculturel ENVOL.	Un annuaire des associations par bassins de vie et par thématiques Nous avons établi, sous la forme d'une cartographie interactive, un annuaire des associations sur le territoire communautaire Lavalette Tude Dronne par bassins de vie et par thématiques. ➤ Vous n'apparaissez pas dans l'annuaire ou souhaitez apporter une modification d'informations ? Contactez le Centre Socioculturel ENVOL.	L'Office de tourisme Sud Charente, au service des associations ! Découvrez nos solutions techniques pour la promotion de vos événements. ➤ La diffusion de vos manifestations : Annoncez et diffusez gratuitement vos événements dans une base de données nationale, Apidaë. La diffusion est assurée sur notre site, sur d'autres sites partenaires, dans notre newsletter et notre agenda de manifestations. Transmettez-nous les informations de votre manifestation sur le formulaire en ligne ou flashez le QR code : www.sudcharentetourisme.fr/diffuser-votre-manifestation ➤ La réservation en ligne : Utilisez notre outil de réservation en ligne pour vos événements et proposez à vos clients de réserver en un clic ! Deux solutions : vous gérez votre billetterie en autonomie où vous nous confiez la gestion entière. Contactez-nous pour plus d'informations.



Qu'est-ce que c'est le transport solidaire ?

Un service de transport, **complémentaire des solutions existantes**, sur les territoires de Lavalette Tude Dronne et des 4 B, à destination des publics isolés, sans moyen de locomotion, sans permis ou ne pouvant assumer financièrement des frais de transport.

Comment ça fonctionne ?

Lors d'une demande de transport, un animateur ou une animatrice mobilité de l'association MOSC vous contacte, **minimum 3 jours** avant, pour savoir si pouvez réaliser ce trajet.

L'animateur ou l'animatrice mobilité organise la mise en relation. Le centre Socioculturel ENVOL est l'une des 4 antennes de mobilité du Sud Charente.

Vous allez chercher la personne à son domicile, vous le déposez à son lieu de RDV et la reconduisez chez elle aux horaires prévus.

Votre passager vous verse une **indemnité kilométrique*** à l'issue de son trajet correspondant au nombre

de kilomètres parcourus et l'association MOSC complète cette somme par un **défraiement kilométrique*** du même nombre de kilomètres, non imposable à réception du bon de transport.

(* les tarifs mis à jour sont disponibles sur le site de MOSC)

Comment devenir chauffeur bénévole ?

Pour garantir le bon fonctionnement du service, **vous devenez adhérent(e)** à l'association MOSC (Mobilité Ouest et Sud Charente).

Lors de votre inscription, MOSC enregistre **vos coordonnées, vos disponibilités et les documents** nécessaires pour garantir la sécurité de tous.

Pour tout renseignement

Contactez le **07.82.32.76.33** ou le centre socioculturel ENVOL au **05.45.98.20.61**.

Vous pouvez aussi vous rendre sur le site **www.transport-solidaire.mosc.fr**

Fédération Nationale des Combattants républicains : section de Chalais

Après l'année 2022 qui a vu le 100^e anniversaire de notre association le 9 mai, nous reprenons en 2023 notre rythme de croisière avec comme prévues les cérémonies du 8 mai, 11 novembre et 5 décembre.

Nous tenons à être fidèles au devoir de mémoire en souvenir de nos anciens de 1914-1918, 1939-1945 et d'AFN militaires et civils confondus.

Le président, Georges Poisson

Recyclerie « Seconde vie »

La recyclerie « Seconde vie » a changé d'adresse depuis le mois de juillet au 14 route de Barbezieux à Chalais. Dans des locaux plus spacieux vous trouverez toujours de bonnes affaires à petit prix dans une démarche écocitoyenne.

Vous pouvez déposer vêtements, déco, vaisselles, jouets, chaussures, livres, CD en bon état... à la boutique aux jours d'ouverture à savoir :

- Lundi de 9 h à 12 h
- Mercredi de 14 h à 17 h
- Vendredi de 14 h à 17 h

« Rien ne se jette, tout se recycle... »

Pour toute information :

Rose : 06 46 39 04 88

Annette : 06 31 20 92 20

Valérie : 06 04 47 22 10

CASSE-CAILLOUX



Initiation à la sculpture et à la taille de pierre
les mercredis de 17 h à 19 h
 à la maison des associations,
 rue Pascaud Chocqueur
 renseignements au :
06 32 58 43 33

EXPO du 24 juin au 1^{er} juillet
 à la MÉDIATHEQUE

PRÉCISIONS

La date du 5 décembre a été choisie pour commémorer les morts pendant la guerre d'Algérie. Sans lien avec les événements historiques, elle n'est pas consensuelle pour autant. Deux autres journées de commémoration s'ajoutent à cette date « neutre » du 5 décembre. Depuis 2003 aussi, une « Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives », le 25 septembre. Et depuis 2012, la « Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc », le 19 mars.

Comité des jumelages du Pays de Chalais

L'année débute avec l'assemblée générale le 26 février suivie par un repas choucroute réunissant 80 convives.

Cette année célébration du jubilé du jumelage France/Allemagne pour les 40 ans, prévue en 2021, reportée en raison de la pandémie de Covid. Cette manifestation a eu lieu pour la Pentecôte, du 4 au 6 juin 2022. Après l'accueil de nos amis de Bad Saulgau le vendredi soir, le programme a débuté le samedi par des visites libres des alentours (église monolithe, jardins de Montignac-le-Coq, moulin de Poltrot et footgolf pour les plus jeunes). Le dimanche visite du château, brocante à Bardernac avec repas à la salle des fêtes de cette commune où 66 repas ont été servis par le comité des fêtes. La soirée s'est poursuivie par la visite des carrières de Guizengeard et la maison Carré à Saint-Vallier. Le lundi départ sur la côte à Royan pour une baignade et dégustation de fruits de mer. Retour dans les familles puis réveil matinal le mardi afin de prendre le car pour l'Allemagne.

Séjour très apprécié, dommage que nos amis de Chalais (Suisse), invités pour cette fête, n'ont hélas pu se déplacer.



En juillet une petite équipe s'est rendue en Allemagne pour Bächtlefest (qui a aussi repris après deux ans de sommeil), afin de présenter nos produits régionaux à la demande de nos amis. Il faut dire qu'ils sont très demandeurs. Le dimanche et le lundi ont été mis à profit pour visiter le land de Bade Wurtemberg autour de Bad Saulgau et le lac de Constance.

Le comité des Jumelages a aussi répondu présent au forum des associations le 28 août 2022

Un blouson avec le logo franco/allemand a été réalisé pour les membres et le bureau du comité de Bad Saulgau.

Les comités allemand et français à l'arrivée à Chalais



Le marché en Allemagne tenu par le comité de Chalais

Le Président Daniel Rousse

Saint Hubert Club Chalaisien

Le Saint Hubert Club Chalaisien est une association de chasse affiliée à la Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente regroupant 7 communes (Chalais, Rioux-Martin, Bazac, Saint-Avit, Yviers, Médillac et Sauvignac) sur une superficie de 6 000 ha (une des plus grandes du département de la Charente).

Cette association est gérée par un conseil d'administration composé de vingt membres élus par tiers pour trois ans. Depuis 2019, aucune manifestation n'a pu être organisée suite à la covid et récemment la rando nocturne par rapport aux feux de forêt, réduisant considérablement le budget.

Pour cette année 2022-23 nous prévoyons une soirée couscous le 19 novembre 2022, une soirée repas le 25 mars 2023, la traditionnelle rando nocturne approchant les 1 000 participants le 16 juin 2023 et une soirée champêtre le 22 juillet 2023.

Ensuite nous proposons des ventes de gibiers frais, congelés et élaborés pour ceux qui sont intéressés (chevreuil entier ou demi, cuissot de chevreuil, 1/4 avant de chevreuil, 1/4 arrière de chevreuil, cuissot de sanglier, saucisses et civet de sanglier et chevreuil).

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes.

Club de football

Votre club de football, le football club Sud Charente fort de ses 4 terrains et de ses 98 licenciés est heureux de vous donner quelques nouvelles.

Comme beaucoup de clubs sportifs nous avons souffert de la perte de fréquentation pendant la période de covid (qui reprend...). Suite à certains départs, nous avons dû restructurer notre encadrement et modifier nos statuts pour protéger le club. La sérénité est de retour et nous sommes heureux d'accueillir des joueurs de 7 à 50 ans. L'un de nos succès pour cette nouvelle saison est la création d'une équipe avec l'Adapei de Sainte Marie et du CAT d'Yviers suivie par un gros groupe de supporters. Nos installations, et notamment de Chalais, se sont améliorées avec les travaux sur les tribunes lancés par la commune et où les bénévoles du club participent à chaque tranche de travaux. Nous attendons impatiemment le retour de la pluie après le resemis de la pelouse, celle-ci ayant été détruite par la sécheresse ne pouvant arroser cet été.

Enfin le 29 octobre, nous avons convié tous les sponsors du club et le conseil municipal pour une soirée au bord du stade pendant le match. La nouvelle tribune a été inaugurée à la mi-temps.

Sportivement François Jouannet

Anim's Chalais

Après deux années de pandémie, c'est avec une immense joie que nous avons pu organiser à nouveau nos salons de début d'année : **le 20 février, celui de la collection belle brocante** a réuni à la salle des fêtes de Chalais une quarantaine d'exposants et accueilli près de 450 visiteurs ravis de la qualité et de la diversité des objets présentés : vaisselle, bijoux, vêtements, bibelots, tableaux, poupées, collection de vinyls, timbres, médailles militaires etc.



Le 20 mars, c'était le grand retour de notre **salon du livre** en présence d'une cinquantaine d'auteurs régionaux avec pour invitée d'honneur Françoise Barbin-Lécrevisse : auteur et chroniqueur culinaire. Comme les années précédentes, une bourse aux livres organisée par notre association partenaire Sauvegarde du Patrimoine au profit d'une association caritative a permis de remettre une jolie somme à Anne-Marie Poirier : Présidente des « Amis de la résidence Talleyrand » pour améliorer le quotidien et cadre de vie de nos anciens. Ce 12^e salon fut l'occasion de retrouver nos fidèles



Enfin le retour des salons du Printemps mais hélas fin du Salon des Antiquaires

auteurs mais aussi d'en accueillir des nouveaux tous très heureux de l'accueil, de la fréquentation et de l'ambiance conviviale.

Début mars, un comité de soutien à l'Ukraine s'est créé à Chalais. Anim's en assure le secrétariat et la gestion financière.

Dans le cadre du **Symposium de l'artisanat**, nous avons organisé le **1^{er} avril une buvette** dans le parc du château à l'occasion du spectacle médiéval ainsi que **la vente des lampions** pour la marche aux flambeaux : malgré une météo glaciale, ce fut une belle réussite !

L'été approchant nous étions très heureux d'organiser **notre 31^e salon des antiquaires** programmé fin octobre : aussi c'est avec joie et enthousiasme que nous avons préparé cet événement. Hélas les antiquaires n'étant pas suffisamment nombreux au rendez-vous pour offrir aux visiteurs un beau salon digne de ce nom dans cet écrin architectural qu'est le cloître, nous nous sommes retrouvés contraints de l'annuler. Aussi après 13 années d'organisation de ce salon par Anim's, nous avons décidé avec beaucoup de regret et d'amertume, d'arrêter définitivement cette manifestation : nous tenons cependant à remercier les antiquaires qui nous sont restés fidèles jusqu'au bout !

Cette fin d'année a été marquée par l'organisation **du Téléthon le 3 décembre** dernier au cœur du Marché de Noël en partenariat avec de nombreuses associations et organismes locaux : Sapeurs-Pompiers – Sauvegarde du Patrimoine – Amicale Laïque – Chorale du Pays de Chalais – Centre Social Envol – Comité des fêtes – Phénix – Amitié Loisirs-Bien-être – Clubs Sportifs – Commerçants et Établissements Scolaires. Comme l'an passé, nous avons également tenu un stand au marché de Chalais le lundi avant Noël.

Enfin **la Ronde des Crèches les 11 et 18 décembre** a réuni de nombreux participants toujours ravis de découvrir de belles crèches dans les églises et chapelles de Chalais et de ses environs. Un grand merci à la municipalité de Montboyer qui nous a accueilli à la salle des fêtes pour le pique-nique du midi et merci également à toutes les personnes (élus, associations, particuliers) qui se mobilisent dans chaque commune pour nous présenter leurs belles réalisations et toujours dans un accueil chaleureux. Ces deux journées se sont clôturées au château de Chalais dans une ambiance conviviale.

Nos prochains rendez-vous en 2023
Salon Belle Brocante et Collection : 19 février
Salon du Livre : 19 mars
Téléthon : 2 décembre
La Ronde des Crèches : les 10 et 17 décembre

Un immense **Merci à la municipalité de Chalais** pour son soutien et sa confiance ainsi qu'aux **associations partenaires** qui nous aident et nous accompagnent dans nos manifestations, aux **commerçants** et bien sûr aux **Chalaisiens et autres** pour leur présence fidèle à nos animations.

Nous vous souhaitons à tous une belle et heureuse année 2023

Marie Claire Vrillaud et son conseil d'administration



DU 6 MAI AU 4 JUIN 2023

14^e FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE EN CHARENTE

13^e Festival International de Musique de Chambre en Charente

« Cinq week-ends d'excellence musicale et d'exaltation » Quel beau festival, intéressant, original, inattendu et... réussi ! » (*Sud Ouest*)

C'est ainsi que la 13^e édition de ce festival dynamique a été lancée le 1^{er} week-end de mai 2022. Des centaines d'amoureux de la musique venant parfois de loin ont rempli une fois de plus l'église Saint-Martial, où ils furent accueillis par les enthousiastes mélomanes locaux ainsi que par les producteurs locaux : tout ce qu'il y a de bien dans notre belle ville de Chalais offrait son meilleur jour. Plaisir, joie, facilité d'accès, le public a été régalié une fois de plus lors des concerts virtuoses par des grands noms de la scène actuelle de la musique classique ; musique classique pour ravir, attirer, inspirer.

Et si les musiciens de 15 nationalités différentes sont bien sûr internationaux, c'est la ville charentaise historique de Chalais qui forme la toile de fond de cette magnifique célébration annuelle de la vie et du grand art. Le **Festival International de Musique de Chambre en Charente**, le plus important festival de musique de chambre du département, bien connu dans toute la région et au-delà, est un événement universel dont chaque Chalaisien peut être vraiment fier.

Comme chaque année, tous les week-ends du mois de mai et de début juin, Chalais a été bercé au son de la musique classique en direct. Semaine après semaine, des centaines de mélomanes de toute la région, mais aussi du nord et du sud de la France, d'Italie, de Suisse, d'Espagne, des Pays Bas, du Royaume Uni, du Danemark, du Canada, d'Ukraine, d'Allemagne et encore d'ailleurs, se sont retrouvés à l'église Saint-Martial pour écouter ces prestigieux musiciens européens. Le Concert de Gala fut un moment-clé de ce week-end de Pentecôte chalaisien, avec la présence de douzaines de visiteurs allemands à l'occasion du Jumelage : ce fut un grand moment de fierté que Chalais puisse organiser une soirée d'une telle qualité. Organisateur et musiciens internationaux, nous avons été aussi particulièrement heureux d'accueillir gratuitement de nombreuses familles et groupes de réfugiés ukrainiens, qui furent très touchés tant par la musique que par ce geste de solidarité.

Accessible à tous, le festival de musique de chambre classique instrumental le plus important du département est basé à Chalais. Des décisions artistiques ont déjà été prises pour 2023. Le **Festival International de Musique de Chambre en Charente**, dynamique, excitant et extrêmement populaire va continuer pendant de nombreuses années à faire vibrer les amateurs de musique classique dans cette belle région du Sud-Ouest de la France. Nous vous invitons à poursuivre avec nous ce voyage de découverte permanente dans le monde merveilleux de la musique de chambre.

Ceci est votre festival, notre festival, il faut le nourrir ensemble !

Notez d'ores et déjà les nouvelles dates dans votre agenda :

14^e Festival International de Musique de Chambre en Charente
du 6 mai au 4 juin 2023

Plus d'informations sur le site internet www.chalaismusique.com

www.facebook.com/FIMCEC 06 65 24 51 75

14^e Festival International de Musique de Chambre en Charente

Programme 2023 à Chalais

➤ Concert d'ouverture

Église et cloître St Martial, Chalais,
dimanche 07 mai à 16 h

(concert suivi d'une réception au cloître
afin de rencontrer les musiciens)

➤ Concert

Église et cloître St Martial, Chalais,
dimanche 14 mai à 16 h

(dégustations de produits locaux au cloître
Saint Martial après le concert)

➤ Concert

Église et cloître St Martial, Chalais,
dimanche 21 mai à 16 h

(dégustations de produits locaux au cloître
Saint Martial après le concert)

➤ Concert

Église et cloître St Martial, Chalais,
dimanche 28 mai à 16 h

(dégustations de produits locaux au cloître
Saint Martial après le concert)

➤ Journée de Gala

samedi 03 juin

Église et cloître St Martial, Chalais

➤ 10 h à 11 h Portes ouvertes

➤ 20 h Concert de Gala, Église et cloître
St Martial, Chalais, avec l'Ensemble

International des Quatre Siècles,
(concert suivi par la traditionnelle réception
de gala au cloître attenant)



Don du Sang AMICALE DES VOLONTAIRES ET BÉNÉVOLES DU SANG



Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

En ce moment, nos gouvernants désignent les productions locales comme la solution aux risques de pénuries de toutes sortes. Les donneurs de sang leur rappellent qu'il est indispensable de donner aux Établissements nationaux, chargés de la collecte et de la préparation des produits sanguins, les moyens de répondre à la demande des malades et des accidentés. Ils en ont le pouvoir, ils doivent agir.

Mais il est un pouvoir encore plus important. C'est celui des citoyens qui décident librement d'offrir leur sang à ceux qui en ont besoin. En parcourant la liste de tous ceux qui se sont présentés aux collectes ces dernières années, nous constatons que l'esprit de don est bien présent sur notre territoire.

Alors, à ceux que nous n'avons plus vu depuis quelque temps et qui peuvent encore médicalement donner leur sang, nous lançons cet appel :

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR.

Pour minimiser le temps de présence à la collecte, l'Établissement français du Sang a lancé un site internet pour prendre rendez-vous :

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Vous pouvez également vous inscrire auprès du site de transfusion au **05 45 91 46 44**. Même à la dernière minute, un donneur qui se présente se verra proposer une heure de passage.

Pour l'année 2023, les collectes à la salle des fêtes de Chalais se dérouleront de 16 h 30 à 19 h 30 aux jours suivants :

**Lundi 27 février – Lundi 24 avril
Lundi 26 juin – Lundi 28 août
Lundi 23 octobre – Lundi 18 décembre**

Pour tout renseignement d'ordre médical, le site de transfusion sanguine de l'hôpital de Girac est à votre disposition.

Venez nombreux : **les malades et accidentés ont besoin de vous.**

Le président, Marc Duflot

Comité des fêtes du pays de Chalais

L'année 2021-2022 a été riche en émotion. Toutes les manifestations où nous étions présents en partenariat avec d'autres associations se sont bien déroulées comme le Symposium de l'artisanat, la gratiféria, le marché de Noël, le Marché des Producteurs et le Forum des associations.



En ce qui concerne notre manifestation du 14 juillet, malgré une chaleur écrasante, quelques exposants ont bravé la canicule et nous les en remercions. Le bal fut une réussite et le feu d'artifice offert par la mairie fut très beau.

Nous remercions la municipalité pour tous les prêts de matériel et l'aide de leurs agents.

Nous vous remercions d'être venus si nombreux et nous rééditerons nos manifestations l'année prochaine.

Après l'assemblée générale du 5 octobre, le bureau reste inchangé.

Manifestations prévues en 2023

- Thé dansant ➤ Marché nocturne
- Brocante et bal

Mélimélo vox

Avec enthousiasme et fidélité, les membres de la chorale MéliMélo Vox se retrouvent les mardis et jeudis pour répéter les chants choisis et arrangés par Christophe, notre chef de chœur. Le répertoire proposé est à la fois varié, harmonieux et toujours dynamique. De Brel, Brassens ou Moustaki, en passant par Lavilliers, Nino Ferrer et autre François Morel, l'éventail des chants est immense et reste ouvert à toute nouvelle proposition.

Chaque semaine, notre séillant musicien sillonne les routes du sud Charente pour entraîner les adeptes du chant choral des antennes de Chalais et de Saint-Hilaire-de-Barbezieux. Des répétitions communes ont aussi lieu une fois par trimestre à Chillac.

Tout au long de cette année, les prestations extérieures sur l'ensemble du sud Charente ont toujours été un moment de joie partagée. Ainsi, les concerts donnés à la Maison de retraite de Barbezieux, à la fête de la musique à Montmoreau, à Malaville avec la chorale « Accord et à chœur », à la soirée « Chant'écoles » à Saint-Bonnet et enfin lors de la fête médiévale « Les



Barbezivales » ont-ils renforcé les liens entre les deux groupes.

Si le mois de septembre compte toujours de nouvelles chanteuses et chanteurs, d'autres fréquentent la chorale depuis son origine, il y a 19 ans déjà !

Leur fidélité indéfectible est le gage d'un talent certain. L'exigence et la fraîcheur des nouvelles recrues assurent le dynamisme des répétitions.

Si le cœur vous en dit, venez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus !

**Chalais : salle Saint Christophe le mardi de 20 h 30 à 22 h 30
Saint-Hilaire : salle des fêtes le jeudi de 20 h 30 à 22 h 30**

Maité Condemine

ADMR Notre gamme de services peut vous faciliter la vie.

➤ Conserver son autonomie pour les personnes accidentées, handicapées ou âgées par le service qui convient le mieux : ménage, entretien du linge, courses, aide et accompagnement préparation et aide aux repas.

➤ Le service de soins infirmiers à domicile pour les handicapés et les personnes âgées.

➤ Le service « aide aux familles » pour faire face aux obligations de la vie, garde d'enfants, entretien du logement.

➤ Livraison de repas 7 jours sur 7 en liaison chaude à la demande du client.

N'hésitez pas à venir aux permanences pour des conseils et un accompagnement dans vos démarches administratives. (50 % des coûts sont déductibles des impôts)

Les permanences sont assurées :

Le lundi matin de 9 h à 12 h par les bénévoles

Le mardi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 13 h à 16 h 15 par l'agent de planification

Le jeudi de 14 h à 16 h par les bénévoles (semaine paire)

Le vendredi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 13 h à 16 h 15 par l'agent de planification (semaine impaire)

Les premiers mois de l'année 2022 ont été compliqués pour les salariées et les bénévoles. Au regard de la législation l'agent de planification ne pouvait être présente sans un espace sanitaire, les contacts ne s'effectuaient que par téléphone ce qui n'était pas évident. Il a fallu encore gérer beaucoup de cas COVID, et des absences. Le Président Marcel Soulard a eu beaucoup de difficultés pour recruter. Le métier d'aide à domicile est difficile, il faut fidéliser le personnel. Les aînés du canton en forte augmentation ont besoin de cette aide précieuse pour rester chez eux dans de bonnes conditions le plus longtemps possible.

Depuis juin, la municipalité a réalisé l'agrandissement attendu depuis 15 ans. Un coin toilette et une salle de réunion sont à la disposition de l'Association. L'espace est plus fonctionnel et facilite les réunions de secteur, permet plus de confidentialité lors des visites de clients et les entretiens du personnel.

L'équipe des bénévoles présente le lundi matin, l'occasion de faire le briefing pour recevoir les dernières informations avant que chacun remplisse son rôle.

Les ateliers de prévention sont ouverts aux personnes de plus de 60 ans clients ou pas de l'ADMR. L'Association remercie le Centre Social « l'Envol » pour l'accueil dans leur salle de réunion juste à côté de ses bureaux.

Leur premier rôle est de permettre à ceux qui sortent peu de se rencontrer pour rompre la solitude, les activités proposées ludiques ou plus sérieuses permettent des échanges et surtout de conserver un lien social. Ils sont gratuits, pour les clients de l'ADMR qui ne peuvent se déplacer une salariée se charge de les conduire avec sa voiture de services. L'après-midi se termine par un moment très convivial autour d'un goûter.

La fréquentation est tout à fait positive après la période plutôt chaotique en raison de la crise sanitaire et les activités s'étoffent avec le numérique.

Si vous êtes intéressés, renseignez-vous aux permanences ou contactez le **Président Marcel Soulard 06 78 83 52 10.**

Calendrier des ateliers 2023

Mois	Mémoire	Karaoké	Numérique
Janvier	5 et 19	26	12
Février	2 et 16	23	9
Mars	2 et 16	23	9
Avril	6 et 20	27	13
Mai	4 et 18	25	11
Juin	8 et 22	29	15



pour tous, toute la vie, partout

L'atelier mémoire

Un groupe de 15 à 20 personnes se retrouvent tous les 15 jours pour faire travailler leurs neurones avec des exercices simples de réflexion, d'observation, de calcul mental, de culture générale. L'ambiance est conviviale, la compétition n'est pas recherchée, chacun avance à son rythme. « travailler sa mémoire en prenant plaisir » c'est l'objectif de cet atelier.

Remerciement à Monsieur Jean-Marie Lemoine pour son dévouement à l'animation des séances jusqu'à fin octobre.

Pas d'inquiétude à avoir pour les participants, une animatrice prend la relève et dans la mesure du possible le calendrier établi en septembre sera maintenu.

L'atelier karaoké

Depuis septembre 2021, les amateurs de chansons se réunissent sous la houlette de Mme Marie-Thérèse Grégoire.

Un groupe de 12 à 15 personnes se retrouvent une fois par mois pour chanter avec concentration. Le karaoké permet de découvrir les paroles, le sens des chansons. Les participants sont actifs, chacun arrive avec 3 ou 4 titres qu'ils soumettent aux groupes avec souvent une anecdote et un souvenir qui est partagé. Les bénévoles savent que les participants se quittent avec des airs qu'ils fredonnent encore chez eux et qu'ils vont penser à la prochaine rencontre ce qui peut les inciter à regarder davantage les variétés à la télévision et écouter la radio pour découvrir de nouveaux titres, ils rentrent chez eux avec un but.

L'Association ADMR de Chalais est la seule en Charente à proposer cette activité. Un dossier a été déposé à Silver-Eco pour concourir à la remise d'un trophée dans la catégorie « lutte contre l'isolement ». Cette organisation nationale et internationale récompense les meilleures initiatives pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées et garantir leur autonomie le plus longtemps possible.

L'équipe porteuse de projet a eu la surprise d'être nommée, le 12 septembre elle s'est rendue à Cannes au Palais des festivals pour défendre cet atelier devant un jury. Lors de la soirée « Silvernight » elle a été comblée avec le prix « vote du public », un honneur, revenir à Chalais avec un trophée, c'était une aventure exceptionnelle, c'est pour nous bénévoles une reconnaissance de notre travail souvent fait dans l'ombre. Le 13 octobre l'association a soufflé sa première bougie et mis à l'honneur Mme Madeleine Damien (96 ans) doyenne du groupe pour sa fidélité.

L'atelier numérique

L'Association pense également aux aînés pour qu'ils ne soient pas isolés avec la fracture du numérique. En partenariat avec GROUPAMA elle a pu financer 4 tablettes. Depuis le mois d'avril, un petit groupe de 6 à 8 personnes se réunit tous les mois pour découvrir l'utilisation de l'outil numérique, on avance lentement mais sûrement. Les participants se sont familiarisés avec les gestes tactiles, la navigation sur le net pour rechercher des informations, la communication par mail, la mise en garde des risques sur Internet. Anne-Marie Soulard souhaiterait à l'avenir que cet atelier s'appelle « atelier entre-aide numérique » de façon que les plus initiés expliquent et partagent leur expérience. Pour disposer de plus de matériel elle envisage une convention de prêt avec ENSC (Espace Numérique Sud Charente).

Sauvegarde du Patrimoine du Pays de Chalais

14 ans déjà que notre association existe sous sa forme actuelle et 14 ans que nous avons le projet de restaurer la Glacière située route de Blanzac. Il ne faut jamais désespérer, la dernière tranche est sur le point de se réaliser avec la pose du panneau explicatif, le prototype est fabriqué, il ne reste que la mise en place.

Un début d'année occupé avec notre participation au salon Belle Brocante et au salon du Livre, organisé par Anim's, qui ont été tous les deux une belle réussite, et au premier Symposium de l'artisanat à Chalais, notre association avait comme mission l'éclairage de la montée au château, des douves, du chemin jusqu'au cloître, de l'encadrement, en habits d'époque, du spectacle de feu dans le parc du château auquel 500 personnes ont assisté malgré un froid glacial.

Le château reste au même niveau de fréquentation que les années précédentes, les journées du Patrimoine ont été une belle réussite en présence du propriétaire, M. Yves Lecoq, et

avec la collaboration de l'Amicale Laïque et un groupe de 16 danseurs dirigé par Bernard Giraud.

Ce sont en tout 50 personnes en tenue d'époque qui ont animé ces deux jours.

Notre sortie culturelle annuelle nous a permis de découvrir le magnifique château de Menetou-Salon dans le Cher, propriété du Prince d'Arenberg, neveu du dernier Prince de Chalais.

Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir une dizaine de nouveaux membres prêts à venir renforcer activement nos équipes.

Pour la fin d'année nous participons comme d'habitude au Téléthon le 3 décembre et à la Ronde des crèches les dimanches 11 et 18 décembre en partenariat avec l'Association Anim's.

Pour l'année 2023 nous renouvellerons bien entendu toutes nos actions et notre voyage nous entraînera à Nantes, sur les lieux de la décapitation du conte Henri de Chalais qui avait conspiré contre Richelieu.



Belles fêtes de fin d'année à tous.

Le Président

Pétanque

La Pétanque Chalaisienne, après avoir connu, comme la plupart des associations sportives, deux années compliquées dues aux contraintes sanitaires (compétitions annulées) a repris le cours normal de ses activités.

Nous sommes une trentaine d'adhérents (dont quelques féminines), pour moitié affiliés à la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal (F.F.P.J.P.), alors qu'une seconde moitié des joueurs a choisi de pratiquer une pétanque plus « loisir ».

Nous nous retrouvons (licenciés et titulaires de cartes d'adhérents), selon les disponibilités de chacun, aux entraînements qui ont lieu quatre après-midi par semaine (mardi, jeudi, samedi et dimanche) à partir de 14 h.

Nous avons aménagé deux aires de jeux couvertes dans l'ancienne salle de judo que la municipalité nous a mise à disposition ; nous pouvons donc pratiquer en cas d'intempéries et pendant la saison hivernale dans un certain confort.



Nos traditionnelles journées « détente » et « du club » ont eu lieu cette année ; moments festifs à l'occasion desquels joueurs et amis ont l'occasion de disputer un tournoi amical et de partager un bon repas.

Toutes les personnes désireuses de passer un bon moment en découvrant notre sport sont les bienvenues lors des séances d'entraînement et ce, sans distinction d'âge.

Jean-Claude PIALAT,
Président
Claude ARSICAUD,
secrétaire

Tennis club

La rentrée sportive 2022-2023 est effective depuis septembre. La nouvelle saison tennistique s'annonce positive avec la constitution de plusieurs équipes motivées pour promouvoir dans tout le département, notre club du Sud Charente.

La saison qui se termine, fait suite à la crise sanitaire et pour autant, nous pouvons être fiers de notre travail. Les membres du bureau ont été présents plus que jamais afin de rendre notre association présente et dynamique.

Le bilan de la saison 2022-2023 :

- un tournoi hiver 2021 avec 80 participants
- un tournoi été 2022 avec 115 participants
- Tournois Multi Chance (TMC) pendant la saison 2021-2022
- un tournoi interne en septembre 2021
- 2 équipes hommes et 2 équipes femmes ont participé aux championnats automne 2021 organisés en Charente
- 2 équipes en Tournoi Caroline Marcombe
- 2 équipes hommes et 3 équipes femmes ont participé aux championnats automne 2022 organisé par la nouvelle aquitaine.

Avec 29 licenciés enfants et adolescents, l'école de tennis se porte bien. Les jeunes licenciés sont répartis en groupe distincts et certains se retrouvent chaque lundi, d'autres chaque jeudi et les autres chaque vendredi.

Notre site a également été choisi pour le déroulement de deux matinées « découverte des écoles de tennis » (octobre 2021 et avril 2022) organisées par le Comité Départemental de Tennis : Nous avons donc accueilli plus de 40 enfants.

Le Tennis club remercie la mairie de Chalais, qui répond toujours présents aux sollicitations.

Un grand merci également aux partenaires (artisans, commerçants, sympathisants, etc.) qui ont su rester généreux en participant à nos différentes activités sous forme de lots, dons...

Envie de prendre du plaisir, de faire du sport, d'apprendre les bases du tennis, de faire de la compétition, ou tout simplement en loisir ? Venez nous rejoindre. Dans une ambiance conviviale, le Tennis club de Chalais vous propose des cours pour tous les niveaux, débutant ou confirmé, pour toute la famille.

Contact :

Tél : 06 61 97 47 66

Mail : chalaistc@gmail.com

Suivez-nous sur notre page Facebook : www.facebook.com/chalaistc.charente

Site internet :

tcchalais16vieducl.wixsite.com/tcch

Tennis de table

Cette année le tennis de table à Chalais fête ses 60 ans. Tenu à bout de bras par M. Barby durant de longues années, c'est en 2012 que le TTCM est né. Fruit de la fusion entre les clubs de Chalais et de Montmoreau, le Tennis de Table Chalais Montmoreau a pour vocation de permettre de faire taper la petite balle blanche à toutes les personnes sur les 2 territoires.

Après un début de saison 2021/2022 difficile en termes d'effectifs. Cette année, le TTCM compte une augmentation de 40 % pour la saison en cours. Pour l'année 2022/2023, l'effectif ne compte pas moins de 55 joueuses et joueurs de 11 à 75 ans dont 7 femmes et 15 jeunes répartis en 2 sections : loisir et compétition.

Au niveau sportif, les joueurs du TTCM ferraillent en championnat départemental. Le TTCM a aligné pas moins de 7 équipes : 1 pré régional, 2 D2 et 4 D4. 3 équipes sont engagées en championnat départemental -13 ans et -18 ans.

Les joueurs du TTCM participent de plus à toutes les compétitions organisées par le comité (challenges féminin, coupe du comité, critérium fédéral). L'objectif principal de ce début de saison est de maintenir toutes les équipes en place et de faire monter une D3 et une D1, ce qui permettrait à tout le monde de jouer à son niveau.

Le TTCM organise en complément 2 tournois dans l'année :

➤ Un tournoi de doubles à Montmoreau suivi d'un barbecue qui a été organisé le 05/11

➤ Un tournoi de simples ouvert à tous organisé à Chalais où chaque année 90 convives se régalaient avec notre traditionnel cochon à la broche.

Le TTCM étant présent sur les 2 bassins de vie, les entraînements se déroulent sur 2 salles

➤ Chalais : salle du collège (34A, rue d'Angoulême 16210 Chalais)

➤ Montmoreau : salle du collège (3 rue Henri Durant 16190 Montmoreau)

Les entraînements se déroulent comme suit :

➤ Lundi 19h-20h30 : entraînement compétition à Chalais.

➤ Lundi 20h30-23h : entraînement compétition à Chalais.

➤ Vendredi 20h30 - 23h : entraînement compétition à Montmoreau.

➤ Samedi de 14h à 16h : entraînements dirigés à Chalais.

➤ Samedi de 16h à 19h entraînement loisir à Chalais.

Envie de venir taper avec nous la petite balle blanche ? Nous aurons le plaisir de vous accueillir dans la bonne humeur au bout d'une table dans les salles de Chalais et de Montmoreau.

Contact : Jean Pierre Bernard

06 16 98 88 44

N'hésitez pas à nous suivre sur Facebook : [Tennis de Table Chalais Montmoreau](https://www.facebook.com/TennisdeTableChalaisMontmoreau)

Club Amitié et Loisirs

Le club de Chalais a repris ses activités le mardi 22 février 2022 après une longue période de conditions sanitaires où nous ne pouvions pas nous rassembler. Les rendez-vous sont tous les **mardis après-midi de 13 h 30 à 17 h 30** pour les jeux de belote, scrabble, manille, etc.

L'Assemblée générale a eu lieu mardi 8 mars 2022, celle de janvier ayant été annulée, cause covid.

Le nombre des adhérents a fortement diminué après deux ans de contamination, entre les décès, les placements en maison de retraite et les personnes ne pouvant plus se déplacer. En effet, 15 à 16 personnes ne viennent plus et n'ont pas été remplacées.

➤ Outre les après-midis jeux et repas en avril-juin-octobre, des **concours de belote** ont été organisés en interne.

➤ Une **sortie à l'Ange bleu** a eu lieu le 9 juin avec 42 participants emmenés par le transport Moulinier de Chillac. Le spectacle et le repas ont été très appréciés.

➤ Le club, fermé début août, a repris le mardi 23 août avec les jeux habituels.

➤ Le **repas de fin d'année** a eu lieu le samedi 26 novembre au restaurant de Bardenac.

➤ Le mardi 13 décembre, après les jeux, le **goûter de Noël** a été offert à tous les convives du jour.

➤ Pour la **trêve de Noël**, le club est fermé les mardis 20 et 27 décembre.

➤ La **reprise se fera le 3 janvier 2023** pour les jeux, le calendrier n'est pas encore établi, mais il y aura toujours tous les mardis après-midi jeux, ainsi que les concours.

➤ Les **repas au restaurant de Bardenac**, tous les deux mois environ.

➤ Un voyage pour le **Carnaval de Nice** est en préparation, entre la semaine du 20 au 26 février 2023 (hors vacances scolaires) et la Fête des citrons.

➤ **De plus amples informations vous seront divulguées** dès que nous les posséderons, par le voyageur et les conditions tarifs et règlements.

➤ **L'Assemblée générale 2023 aura lieu le mardi 17 janvier à 14 h** à la salle des fêtes de Chalais.

Ouvert à toutes les personnes intéressées pour passer de bons moments et surtout rompre la SOLITUDE.

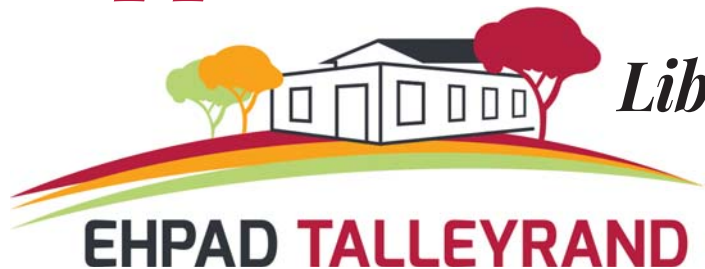
Présidente : Mme Kieffer Monique,

Chez Tureau, 5 route du Cent-Quatre 16210 Yviers

Tél. : 05 45 98 22 48 – 06 80 82 30 53

ACCUEIL DE JOUR

Apporter du répit aux aidants



Libérez-vous du temps libre !



**Lien social
Animation
Convivialité**

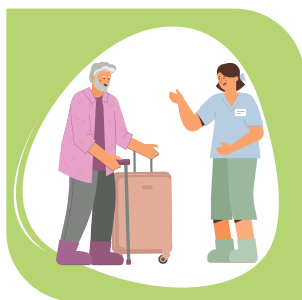
ACTIVITÉS

**Atelier mémoire, jeux
Atelier cuisine, sorties
Atelier relaxation
Atelier d'équilibre, gymnastique**

ACCUEIL DE JOUR

**du lundi au vendredi
de 9h30 à 16h30**

6 places



**Maintenir
et préserver
l'autonomie
des personnes
en pratiquant
des activités
adaptées**



EHPAD Talleyrand

26 rue du Château
16210 - CHALAIS

☎ **05 45 98 12 65**

✉ secretariat@ehpadtalleyrand.fr

CHALAIS
Amicale Laïque
1951 - 2021
70 ans

BRÈVES DE L'Amicale

Nos sections en vitrine au local
de l'Amicale, 8 Rue d'Angoulême



Expo de la section peinture
«Art Passion» à l'Arc-en-Ciel

Plantation de l'Arbre de la Laïcité
en décembre 2021



clôture des 70 ans



Édition spéciale de tee-shirts & gilets
pour les 70 ans de l'Amicale



Section «Les Allumés de l'Amicale»
au Grand Raid des Pyrénées en août 2022



Conférence animée
par André Douvier,
de la section
«Heures philosophiques»

Amicalade à Bardenac en mai 2022



Rando semi-nocturne en juin 2022